

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU GUERA

DEPARTEMENT DU GUERA

SOUS-PREFECTURE DE NIERGUI

# **PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BIDIO**

**Période Juillet 2014 à Juin 2018**

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des  
Ressources Naturelles (PADL-GRN) FED/2009/021-320

Et l'accompagnement technique de L'ONG ACORD

**Mois et année de finalisation du PDL : Juillet 2014**

## Table de matières

### Introduction

#### I- Généralités du canton

*Aperçu sur le canton (fiche des données du canton, situation géographique avec carte du canton, ...)*

#### 1.1 Caractéristiques physiques

1.1.1 Localisation géographique

1.1.2 Caractéristiques physiques

1.1 .3 Les ressources naturelles

#### 1.2 Milieu humain

1.2.1 Historique du canton

1.2.2 Organisation sociale, politique et culturelle

1.2.3 Organisations paysannes

#### 1.3 Activités économiques

1.3.1 Agriculture

1.3.2 Élevage

1.3.3 Pêche

1.3.4 Commerce

1.3.5 Artisanat

#### II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine

##### 2.1 Le domaine *Social et Culturel*

2.1.1 Résultats du diagnostic

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

##### 2.2 Le domaine *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

2.2.1 Résultats du diagnostic

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

##### 2.3. Le domaine *Economie*

2.3.1 Résultats du diagnostic

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

##### 2.4. Le domaine *Services Sociaux et Educatifs*

2.4.1 Résultats du diagnostic

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

### **III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines**

#### **IV- Projets de développement sur la durée du plan**

#### **V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions**

##### **5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions**

##### **5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme**

##### **5.3 Planning annuel de travail**

#### **Conclusion**

#### **Annexes**

*Personnes ressources contactées,*

*Membres du Comité de Développement Cantonal,*

*Noms des animateurs locaux,*

*Liste des Membres des commissions thématiques (CT) et participants aux ateliers canton*

## Liste des Abréviations

- ACORD : Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
- ACRA : Association pour la Coopération Rurale en Afrique
- ADC : Association Cantonale de Développement
- ADICB : Association pour le Développement Intégral du Canton Bidio
- AIVD : Association Inter Villageoise de Développement
- AGC : Assemblée Générale Cantonale
- APE : Association des Parents d'Elèves
- APLB : Association pour la Promotion de la Langue Bidio
- ATPC : Assainissement Total Piloté par la Communauté
- AVD : Association Villageoise de Développement
- ALC : animateur Locaux cantonaux
- CC : Cadre de concertation
- CDA : Comité Départemental d'Action
- CFPR : Centre de Formation pour la Promotion Rurale
- CVD : Comité Villageois de Développement
- CRA : Comité Régional d'Action
- CRPDL : Comité de Rédaction du Plan de Développement Local
- CT : Commission thématique
- FAPLG : Fédération des Associations pour la Promotion des Langues du Guera
- MOUSTAGBAL : ONG nationale « Avenir »
- NAGDARO : ONG nationale « Nous pouvons en Arabe tchadien »
- ONDR : Office National pour le Développement Rural
- O.P : Organisation Paysanne
- OSC : Organisation de la Société Civile
- OVD : Organisation Villageoise de Développement
- PDL : Plan de Développement Local
- PNSA : Programme National de Sécurité Alimentaire
- PVERS : Projet de Valorisation des Eaux de Ruissellement de Surface
- PADL-GRN: Programme d'Appui au Développement Local et Gestion des Ressources Naturelles
- PADER-G : programme d'appui au développement rural dans le Guera (PADER-G)
- PSANG II : Projet de Sécurité Alimentaire au Nord-Guera deuxième phase
- SAP : Système d'Alerte précoce
- ST : Services Techniques

## Introduction

La planification du développement local est un instrument de développement participatif à la base aux services des communautés ; de ce fait, le Plan de Développement Local devient un document de référence pour le développement des communautés par la prise en compte des enjeux réels du développement aux différentes échelles et qui apparait comme un processus visant le transfert des responsabilités et de la mobilisation des ressources locales.

Telle que définie, la planification locale s'inscrit dans la logique de la décentralisation prônée par le gouvernement tchadien. Elle permet de valoriser les initiatives communautaires et de construire de la citoyenneté locale par entremise des pratiques de bonne gouvernance.

Vue comme un moyen d'assurer la gestion efficace et efficiente des collectivités locales, cette décentralisation doit permettre de garantir la pérennité des ressources naturelles et des impacts des actions à travers l'implication et l'adhésion des communautés locales.

Cette implication fait appel à la participation dans l'analyse des problèmes, le choix des axes stratégiques et des moyens à mettre en œuvre, la priorisation des actions à mener... et la mobilisation des ressources et des acquis socioculturels, économiques, techniques, structuro-organisationnels etc. Elle prend en compte toutes les couches sociales et les Organisations de la Société Civile (OSC).

Par ailleurs, il est important de signaler que la présente planification locale s'inscrit dans un processus d'élaboration d'une planification par les communautés locales Avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN) FED/2009/021-320 ; et l'accompagnement technique de L'ONG ACORD

C'est donc dans ce contexte qu'intervient la planification de développement local du canton Bidio.

Elle a pour objectifs:

- Préparer les communautés locales à la décentralisation ;
- Assurer une réflexion commune et un consensus pour une vision commune ;
- Assurer un développement harmonieux et durable du canton ;
- Veiller à la gestion transparente des ressources du terroir ;
- Assurer aux communautés l'appropriation de la démarche

Le présent Plan de Développement Local (PDL) est donc la résultante d'un travail participatif abattu par les communautés et les Organisations de la Société Civile (OSC) locales avec l'appui financier du Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles (PADL-GRN) FED/2009/021-320 ; et l'accompagnement technique de L'ONG ACORD

C'est un document dans lequel sont inscrits les objectifs de développement du canton, les actions, les moyens à mettre en œuvre et une représentation du territoire sous forme de projection d'un changement positif programmé.

Il présente la vision du développement du canton en tenant compte des opportunités, atouts/potentialités et contraintes ; il met en exergue les principaux problèmes des communautés locales et leurs intégrant les enjeux environnementaux et de gestion des ressources naturelles à travers une démarche globalisante et itérative ; et propose des pistes de solution aux problèmes et contraintes identifiés.

Ce processus a nécessité l'implication de toutes les parties prenantes, à tous les niveaux par le biais de la mobilisation et la sensibilisation des communautés ce, en vue d'une appropriation de la démarche à travers l'intériorisation des principes de base de la planification locale.

C'est donc par le truchement de la concertation et du consensus autour de la vision, des axes stratégiques et des actions à mener que la réalisation de ce document a été rendue possible.

Il importe de signaler que ce processus vise la responsabilisation des communautés locales et la prise en main de leur destinée. Il se veut une phase transitoire et un préalable à l'amorce de la décentralisation enclenchée par le Gouvernement.

#### **Résultats attendus :**

- Un plan de développement quadriennal intégré avec un accent particulier mis autour de la sécurité alimentaire et la gestion concertée des ressources naturelles, élaboré de manière participative et reflétant la réalité du canton.
- Un mécanisme de valorisation et de mobilisation des ressources tant humaines, matérielles, que financières mis en place.
- Un chronogramme élaboré et un mécanisme de recherche de financement mis en place.

#### **Méthodologie d'élaboration du PDL**

Il est à noter que de manière globale, la démarche méthodologique ayant aboutie à la révision de ce PDL émane **du guide harmonisé d'élaboration des PDL**. Cette démarche méthodologique est structurée en plusieurs phases interdépendantes les unes des autres avec des étapes bien précises. Les principales étapes du processus d'élaboration du PDL sont les suivantes :

##### **1. Phase préparatoire**

**Objectif de la phase :** garantir l'appropriation du processus d'élaboration du PDL par les acteurs locaux.

La réussite du processus de planification locale est conditionnée par une phase de préparation constituée de 6 étapes suivantes :

Etape 1 : Prise de contact avec les Autorités traditionnelles locales

Etape 2 : Campagne d'information

Etape 3 : Atelier cantonal d'information et de sensibilisation

Etape 4 : Mise à disposition de l'appui-conseil

Etape 5 : Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL

Etape 6 : Formation des animateurs : 1<sup>ère</sup> session

## 2. Phase II : Diagnostic Participatif Cantonal (DPC)

Le DPC a pour objectif de circonscrire et d'analyser de manière pointue les problèmes liés aux domaines de diagnostic (CF Titre II). A ce titre, on peut citer entre autres:

- mieux faire connaître le milieu cantonal à tous les acteurs par la collecte participative d'informations : il s'agit d'identifier avec l'ensemble des acteurs, lors d'un travail participatif d'analyse, les principaux éléments de contexte local, tant sur le plan social, administratif, professionnel et écologique ;
- amener la population à prendre conscience des atouts et des potentialités, dont elle dispose et des contraintes à lever pour combattre les problèmes de développement du canton : à ce niveau il s'agit d'identifier le potentiel productif, la tendance des systèmes d'exploitation, les stratégies de réponses aux différentes crises... ;
- mobiliser tous les acteurs locaux en vue de leur participation aux actions de développement: il s'agit de la mise en commun des compétences, des connaissances et d'expériences des acteurs locaux (administration, services, ONG et populations) pour la détermination des axes prioritaires d'intervention en matière de développement intégral du canton tout en prenant en compte la politique sectorielle de l'Etat.

Les principales étapes du DPC sont les suivantes :

*Etape 7 : Etude du milieu*

*Etape 8 : Préparation de l'atelier de diagnostic*

*Etape 9 : Atelier cantonal de diagnostic*

*Etape 10 : Formation des animateurs : 2<sup>ème</sup> session*

## 3. Phase III: planification locale

### **Objectif de la phase de planification locale :**

Cette phase vise à déterminer, sur la base du diagnostic établi, les actions prioritaires (microprojets) devant permettre au canton d'atteindre les objectifs de développement fixés, en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale.

Des activités importantes sont menées durant cette phase, à savoir :

- La prise en compte des normes techniques avec les préoccupations des populations et la mise en cohérence de leurs objectifs avec les politiques régionales et nationales et les planifications existantes ;
- L'étude de faisabilité des microprojets ;
- L'exercice d'arbitrage et de programmation physique et financière des projets.

La phase comprend 4 étapes :

Etape 11 : Travaux en commissions thématiques (CT)

Etape 12 : Atelier cantonal de formulation des projets

Etape 13 : Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

Etape 14 : Rédaction du PDL

Toutes ces étapes du processus d'élaboration de PDL sont développées dans le guide harmonisé d'élaboration de PDL. Des contenus complémentaires et plus détaillés ont été donnés par l'équipe de ACORD à travers différents outils qui sont entre autres les fiches d'activités et les fiches pédagogiques.

***Il convient de relever que le processus dans le canton Bido est un processus d'élaboration de PDL. Ainsi, l'opportunité qu'offre le PADL-GRN à travers l'accompagnement technique de ACORD a permis de doter le canton d'un PDL qui l'aidera à harmoniser le développement du canton et la recherche de financements extérieurs.***



## I- Généralités du canton

*Aperçu sur le canton (fiche des données du canton, situation géographique avec carte du canton, ...)*

### Fiche de synthèse des données du canton Bidio

N°	Villages du canton	nombre de ménages	population 2009	population actuelle estimée	superficie terroir village (km2)	occupation de l'espace agricole (ha)	Magasin villageois	infra-structures scolaires	infra-structures sanitaires	Puits/forage	Aire d'abattage des animaux	Caisse d'épargne et de crédit	Infra-structures culturelles	Marché hebdo.
1	Alibeit	100	520	567	60	200	1	0	0	1	0	0	0	0
2	Bola chari	70	380	384	12	140	1	0	0	1	0	0	0	0
3	Sawa	1090	5060	5471	45	2180	1	1	0	4	0	0	0	0
4	wawa	42	388	400	150	84	0	0	0	1	0	0	0	0
5	zoni	673	1300	1345	28	1346	1	1	0	2	0	1	0	0
6	Tchokor2	173	902	1000	6	346	1	1	0	1	0	0	0	0
7	Tchokor 1	160	600	773	10	220	1	1	0	4	0	0	0	1
8	faigo	112	525	690	12	224	0	0	0	2	0	0	0	0
9	Kolka 1	381	3010	3460	399	762	1	0	non fonctnel	4	0	1	0	0
10	Kolka 2									1(tari)	0		0	
11	Kolka 3									0	0		0	
12	biga	184	650	810	20	368	2	1	0	3	0	0	0	0
13	kole	304	1350	1654	24	608	0	0	0	3	0	0	0	0
14	djari	150	700	900	45	300	1	0	0	2	0	0	0	1
15	Zerli1	95	830	1080	45	190	1	1	1	2	0	0	0	0
16	Zerli 2	135	non dispo	750	45	270	1	0	0	1	0	0	0	0
17	fogome	160	non dispo	936	40	320	0	0	0	1	0	0	0	0
18	Hilele sawa	360	non dispo	2200	Cf Sawa	720	1	0	0	1	0	0	0	0
19	Hilele biga	300	non dispo	1500	Cf Biga	600	0	0	0	1	0	0	0	0
20	Garma	135	non dispo	706	12	270	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Maragne	122	non dispo	632	c f Zoni	244	0	0	0	1	0	0	0	0
22	Kolé 2 (Dongom)	80	non dispo	402	Cf Dongom	160	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Ibinda soulagnir	187	non dispo	844	20	397	0	0	0	1	0	0	0	0
24	Konda toulgno)	296	non dispo	878	20	620	0	0	0	0	0	0	0	0
25	Niergui	1007	5000	5500	80	2014	2	2	1	5	0	0	0	1

26	Rafout	20	73	103	150	40	0	0	0	0	0	0	0	0			
27	Kadam digass	205	600	950	120	410	0	0	0	0	0	0	0	0			
28	toyo	227	1130	1500	25	454	0	0	0	0	0	0	0	0			
29	Fadje	520	2410	2820	22	1040	0	0	0	0	0	0	0	0			
30	Fadje mayo	440	1951	2300	25	880	1	1	0	1	0	0	0	0			
31	bourzan	103	500	776	45	206	0	0	0	2	0	0	0	0			
32	Katalok djoundjour	475	2000	2400	75	950	0	0	0	0	0	0	0	1			
33	K marare	450	2100	2500	30	900	1	1	0	1	0	0	0		1		
34	K badre	451	2112	2430	25	902	1	0	1	1	0	0	0			1	
35	K amrie	280	1200	1500	35	560	0	0	0	0	0	0	0				1
36	K gueffer	350	1500	1800	28	700	0	0	0	0	0	0	0				
37	K biroum	195	800	1000	40	390	0	0	0	1	0	0	0	1			
38	Mouraye	379	1723	2000	25	768	0	0	0	0	0	0	0		0		
39	Domaye	398	1797	2010	100	796	0	1	0	2	0	1	0		1		
40	Koffilo	570	2600	2825	64	1140	2	1	0	5	0	1	0		1		
41	Kafila	182	490	620	40	364	0	0	0	2	0	0	0		0		
42	Djagati	40	155	182	40	80	0	0	0	1	0	0	0	0			
43	Badago	95	590	673	147	190	0	0	1	2	0	0	0	0			
44	Guelegna	105	309	352	63	210	0	0	0	0	0	0	0	0			
45	Obir	114	300	355	60	228	0	0	0	1	0	0	0	0			
46	Orate	200	1450	1700	50	400	0	0	0	0	0	0	0	0			
47	Alogue	195	1050	1300	100	390	1	0	0	1	0	0	0	0			
48	Bougou	247	1500	1636	15	494	1	0	0	1	0	1	0	1			
49	Malale	45	181	210	50	90	0	0	0	1	0	0	0	0			
50	Farale	86	295	361	12	172	0	0	0	0	0	0	0	0			
51	Diber	122	non dispo	650	25	244	0	0	0	1	0	0	0	1			
52	Retcho	99	non dispo	510	20	198	0	0	0	0	0	0	0	0			
53	Lera	290	non dispo	1903	21	580	0	0	0	1	0	1	0	0			
54	Tounkoule faxi	346	non dispo	2139	45	692	0	0	1	2	0	0	0	1			
55	T amchaloba	181	non dispo	1003		362	1	3		1	0	0	0	0			
56	T hidjer	115	non dispo	690		230	0	0	0	0	0	0	0	0			
57	Malangha	460	non dispo	1600	25	920	0	0	0	0	0	0	0	0			
58	Dongom 1	100	non dispo	450	110	200	0	0	0	0	0	0	0	0			
59	Dongom 2	121	non dispo	600		242	1	1	0	1	0	0	0	0	0		

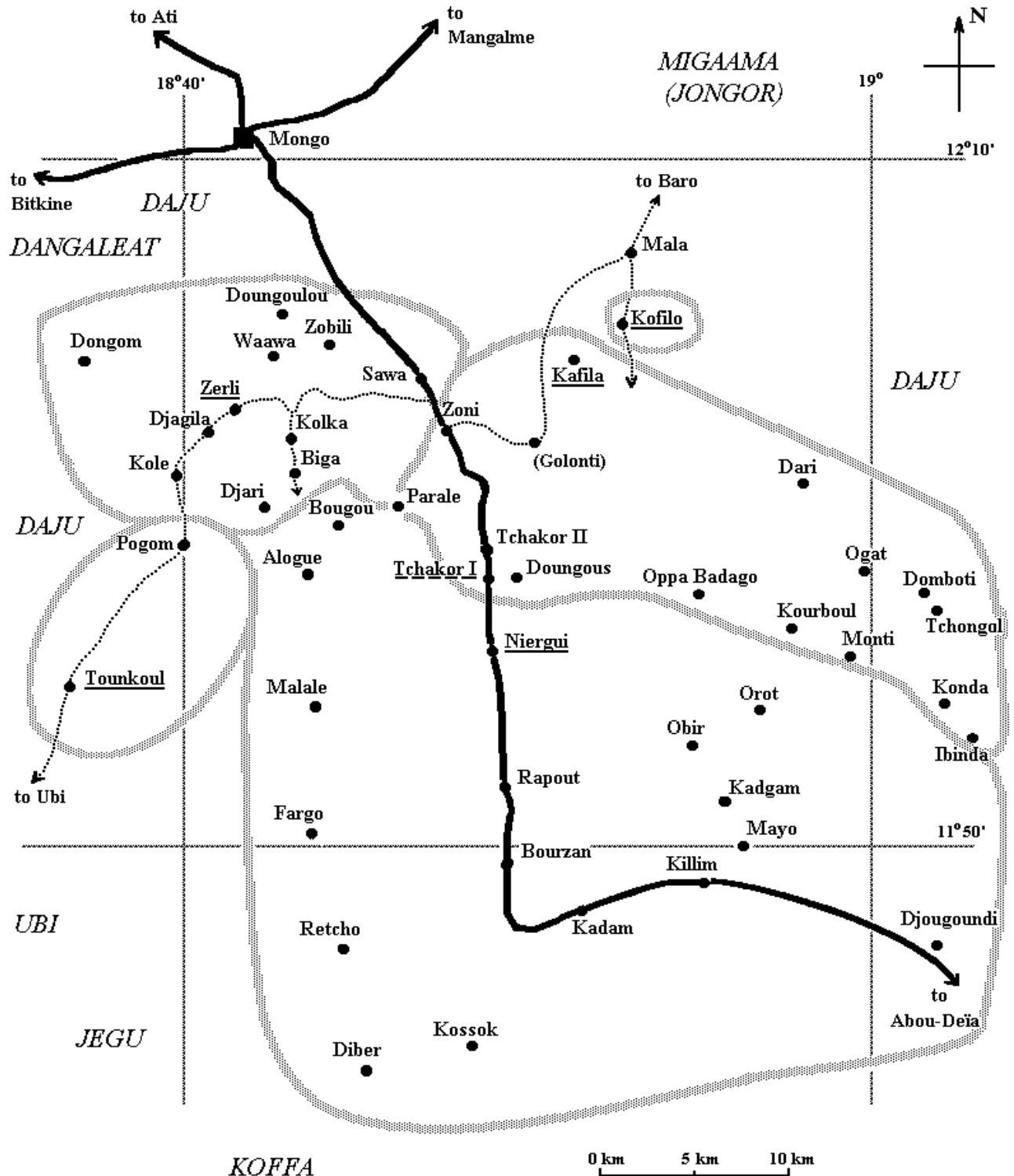
60	Oubi oubna	107	non dispo	448	45	214	0	0	0	0	0	0	0	0
61	Oubi amgantoura	230	non dispo	800	60	460	1	0	0	0	0	0	0	1
62	Oubi bago	179	non dispo	950	42	358	0	0	0	0	0	0	0	0
63	Dari 1	70	200	270	50	140	0	0	0	1	0	0	0	0
64	Dari 2	70	150	200		140	0	0	0	1	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>14 936</b>	<b>48 281</b>	<b>79 397</b>	<b>2822</b>	<b>30 317</b>	<b>25</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>72</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>10</b>




Mois et année du recueil des données : Janvier 2014

**Nb :**

- ✓ Conformément à la **recommandation faite par le CDA à la validation en lien avec les données officielles du recensement de 2009** ; les données chiffrées de la population par village du recensement générale de la population et de l'habitat de 2009 sont indisponibles : les données globales du canton en lien avec le recensement général de la population et de l'habitat de 2009 que nous avons trouvé nous donnent les chiffres suivants :
    - Nombre des ménages : 2812 (**chiffre très sous-estimé**)
    - Nombre de la population : 14 062
  - Conformément au recensement de 2009 ; en appliquant le taux d'accroissement conventionnel de 2,5% par an, nous trouvons les chiffres suivants en 2014:
    - Nombre de la population actuelle (2014) conformément aux extrapolations :  $14062 \times 2,5\% \times 5 = 1758 + 14062 = 15\ 820$ .
- Nous concluons que l'écart entre les chiffres du recensement général de la population et de l'habitat de 2009 et ceux contenu dans le tableau sur la population et le nombre des ménages est très grand.**

**Carte du canton Bidio : Source FAPLG**



-  Main Road
-  Track
-  Dialect Boundary
- DAJU* Neighboring Language

**Map of the Bidiyo region**  
 Taken in part from  
**Lexique Bidiya (Alio and Jungraithmayr, 1992)**  
 Positions and distances are approximate

## **1.1 Caractéristiques physiques**

### **1.1.1 Localisation géographique**

A la lecture de la carte ci-dessus, le canton Bidio est Situé au Sud-Est de Mongo, chef-lieu de la Région du Guera. Il est limité au Nord par le Canton Dadjo I, Au Sud par le canton Koffa, à l'Est par le Canton Migami et le canton Dadjo II et à l'Ouest par le canton Dangkaléat. A l'intérieur du terroir du canton Bidio se trouve le canton Abassié. Le canton Bidio recouvre un terroir d'environ 3000 km<sup>2</sup>.

### **1.1.2 Caractéristiques physiques**

#### **a) Climat, Pluviométrie et hydrographie**

Le climat dans le canton Bidio et comme dans toute la Région du Guera est de type sahélien avec deux saisons : Une saison sèche plus longue (9 à 8 mois) et une saison des pluies très courte (3 à 4 mois). La saison sèche débute en Octobre et finit en Mai - Juin. Celle des pluies commence en Juin et s'achève en fin Septembre.

La température se situe entre 23 et 35°C vers les mois de Décembre-Janvier et s'élève jusqu'à 40-45°C vers les mois d'Avril-Mai.

La pluviométrie oscille entre 500 et 800 mm par saison avec une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace.

#### **b) Le Relief**

Le relief du canton est caractérisé par la présence de montagnes, chaines de montagnes, des collines, des vallées et des plaines. La pente des élévations (Montagnes et collines) favorise l'érosion hydrique dans les superficies agricoles utiles compromettant ainsi la production agricole et sylvicole. Par ailleurs, les montagnes sont les lieux de cueillette par excellence, des lieux de recherche de bois de chauffe, de construction d'habitat, de pâturage pendant les mois d'avril-Mai-Juin où il manque de foin.

#### **c) Les Sols**

Les principaux types de sols rencontrés sont :

- Les sols granitiques (dominants) ;
- Les sols hydromorphes riches en minéraux (koubo) ;
- Les sols pauvres, peu évolués.

Les sols hydromorphes sont les sols les plus recherché car ils présentent assez d'intérêts agronomiques. Ils sont utilisés pour toute sorte de cultures : Sorgho rouge, blanc, maïs, patate, manioc, sésame, arachide, cultures maraichères (gombo, tomates, piments, laitues, légumes...), arboriculture (manguiers, goyavier, papayer, citronnier...)

#### **d) La Végétation**

La végétation est caractérisée par des plaines composées d'arbres et d'herbes de toutes espèces. Il y a en grande partie des : épineux, acacia seyal, acacia Sénégal, acacia polyacantha etc. et des herbes comme : pennisetum purpuréum, digitaria exilis etc.

#### **e) La Faune**

Quant à la faune, elle est variée. Les espèces faunistiques qu'on peut trouver dans le Canton sont constituées : des grands koudous, des biches – cochon, des antilopes cheval, des phacochères, des porcs-épics, des hyènes, des lions, des singes, des gorilles et des pintades.

Ces espèces qui jadis étaient nombreuses et permettaient à l'homme de subvenir aux besoins alimentaires à travers des chasses traditionnelles bien organisées qui consistaient à faire des prélèvements sélectifs, sont de plus en plus en voie de disparition à cause de l'action des braconniers, du surpâturage et des feux de brousse.

#### **1.1 .3 Les ressources naturelles**

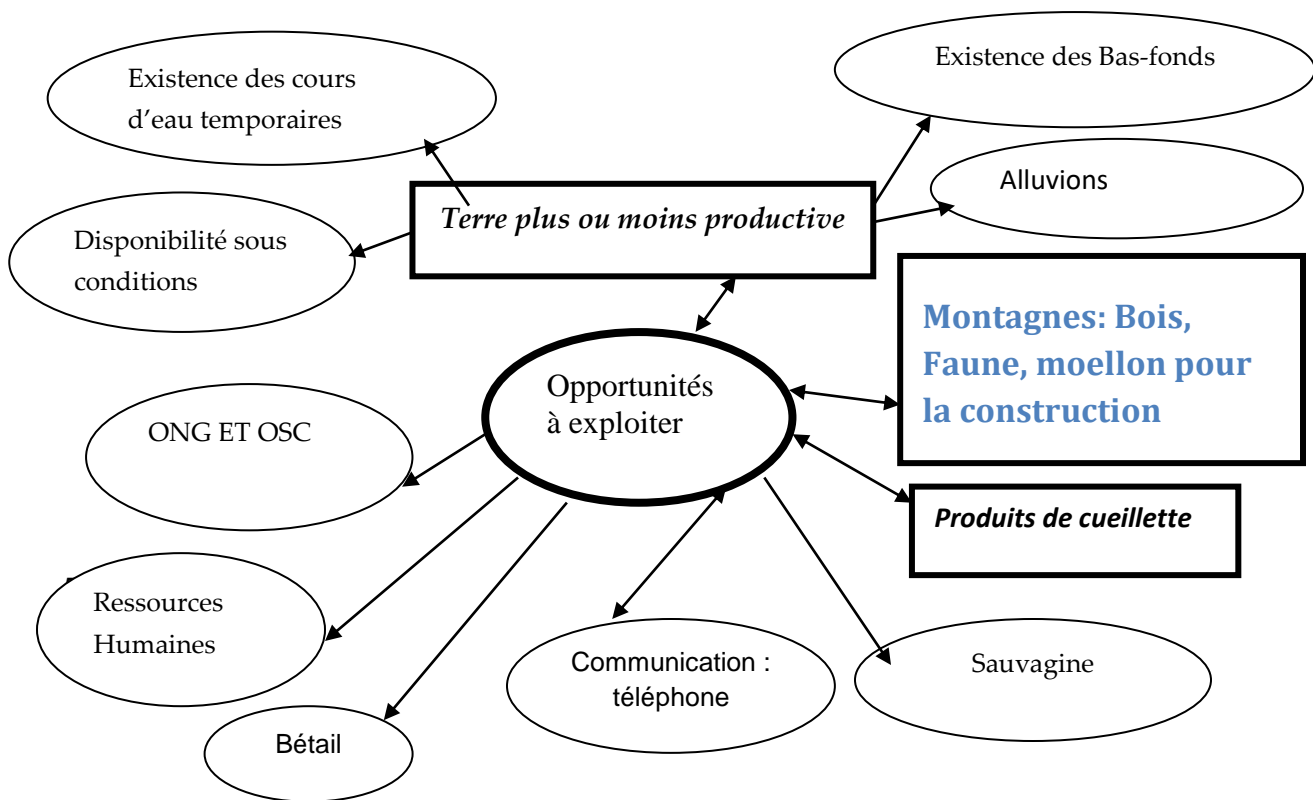
Le canton Bidio est l'un des rares cantons dans le Guera à disposer encore des ressources naturelles, qui exploitées à bon escient peuvent contribuer à son développement socio-économique. Ces ressources naturelles sont constituées des terres fertiles pour l'agriculture pluviale, des bas-fonds avec un grand potentiel pour les cultures de contre saison et bien d'autres ressources citées ci-dessus telles que la faune et la flore.

A cet effet, pour pérenniser et rationaliser l'exploitation de ces ressources, il y a nécessité de mettre en place un dispositif conséquent et de manière consensuelle car on assiste ce dernier temps à une lutte acharnée en vue de tirer le maximum de profit issu de l'exploitation des ressources pour la survie (les bas-fonds).

D'autres parts hormis les ressources naturelles existant dans le canton Bidio, il existe encore des valeurs traditionnelles qui contribuent efficacement aux activités de développement à travers une solidarité agissante.

Les ONGs de développement ne sont pas du reste car elles œuvrent depuis plus d'une décennie dans l'appui des communautés à faire face à leur vulnérabilité.

## Potentialités identifiées et exprimées par les acteurs



## 1.2 Milieu humain

### 1.2.1 Historique du canton

Sur le plan administratif et l'existence officielle, le canton Bidio est créé en Avril 1923 au temps du Lieutenant François Tournadre qui a organisé le regroupement des villages en canton le 1<sup>er</sup> Avril 1923. Le premier chef de canton élu fut Tahisso Adiker.

Selon les vieux notables du Chef de canton rencontrés, les Bidio proviennent de Karballa en Irak. Ils ont quitté leur lieu d'origine il y a très longtemps à cause de la guerre qui a opposé Yezid et Hissein. En effet Yezid a tué Hassan le frère de Hissein et ce dernier s'était vengé. C'est ainsi que Hissein dépassé par la guerre se réfugia en Egypte avec Zenaba sa tante maternelle. Quelques années passées, celle-ci mourut en Egypte. Après sa mort, certains de ses enfants retournèrent en Irak et d'autres avec comme leader Mahamat entrèrent au Soudan. Ils passèrent par la région du Darfour où le Chef de la région du Darfour donna sa fille en mariage à Mahamat. C'est de là que le métissage commença avec les noirs dont la couleur prendra le dessus sur la peau blanche. Le temps passait, des générations passèrent aussi ; Mahamat engendra Alkhamil, Alkhamil engendra Ahmat Al-Badawi Ali. Ce dernier passera avec tout son clan dans plusieurs localités dont : Ouniaga, Amdjarass, Fada.... Il fut très populaire. C'est lui qui était le descendant commun des Zaghawa Bideyat et des Bidio. A la recherche des terres fertiles, une partie de ses enfants ont quitté Amdjarass pour venir s'installer dans le Guera. Le premier site des Bidio à leur arrivée de Amdjarass fut Offa. A leur descente de la

montagne de Offa les premiers villages des Bidio étaient Badago, Tchakor et Niergui l'actuel chef-lieu du canton Bidio. Les premiers fondateurs du village de Niergui furent Saleh Assouba et ses enfants Abdelhak, Daoud et Adelane.

A l'époque, les villages de Koffilo, Badago, Tchakor, Maragne, Kafila et Djof étaient des quartiers de Niergui et vivaient ensemble sur la montagne de Niergui par peur des Ouaddaïens qui capturaient des esclaves.

De 1923 date de création officielle du canton Bidio, les chefs de cantons qui se sont succédés sont :

1. Tahisso Adiker : de 1921 à 1943 (22 ans de règne)
2. Danao Tahisso : De 1943 à 1953 (10 ans de règne)
3. Absine Tahisso : de 1953 à 1967 (14 ans de règne)
4. Moussa Tahisso : de 1967 à 1974 (7 ans de règne)
5. Rakip Tahisso : de 1974 à nos jours

A la lecture de cette succession des chefs à la tête du canton, il est à remarquer que la chefferie cantonale est héréditaire dans le canton Bidio.

## **1.2.2 Organisation sociale, politique et culturelle**

### **1.2.2.1. Organisation socioculturelle**

La population du canton Bidio est composée d'une mosaïque ethnique à dominance Bidio et bien localisée géographiquement. Cette population est subdivisée en plusieurs grands clans constitués en familles/lignées ; les grandes familles/lignées reparties dans les villages du canton entretiennent entre elles des relations de parenté très étroites.

### **1.2.2.2 Caractéristiques socioculturelles**

#### **a) Les ethnies**

La population du canton est composée en majorité des Bidio estimés à 78% selon les données du recensement général de la population et de l'habitat de 2009. Mais au sein du canton on rencontre d'autres groupes ethniques qui sont totalement intégrés et y vivent depuis des décennies. Nous pouvons citer entre autres les Arabes éleveurs issus de plusieurs clans, les Dadjo, les Moubi, les Borno, les Migami... Ces différentes ethnies vivant dans le canton entretiennent entre elles et avec les autochtones des étroites relations dans les domaines social et économique.



## b) Les religions

La population du canton Bidio est à 100% de confession musulmane.

### I.2.2.3. Structure du pouvoir traditionnel

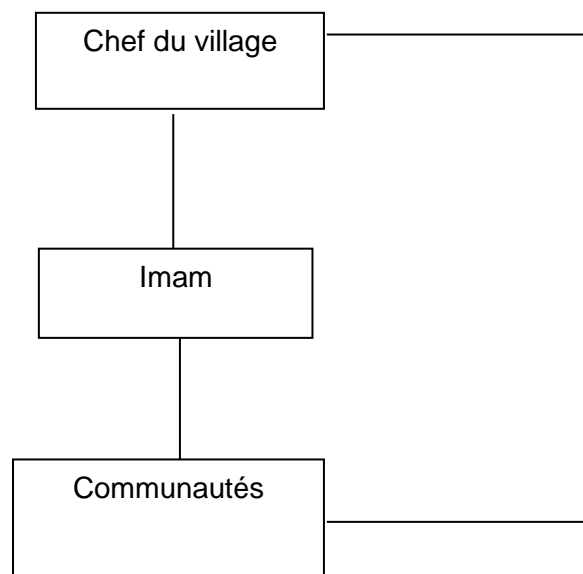
Dans la structure traditionnelle, il existe dans chaque village du canton Bidio un chef de village et un imam.

Le chef de village administre le village. Il est chargé de la police rurale, de l'hygiène et de la voirie. Il perçoit la taxe civique et la taxe sur le bétail et les verse à la caisse du trésor Public de la circonscription par l'intermédiaire du chef de canton. Il règle les différends entre les habitants et en tant que représentant de l'Etat dans le village, il est choisi par la population et nommé ensuite par le Chef de Canton.

Cette nomination est généralement aisée car elle ne fait qu'avaliser le consensus conclu au sein de la famille des héritiers. Cependant, la situation politique du pays a fait que dans certains villages, il y a eu plusieurs familles prétendantes à la chefferie du village. Dans ce cas, il faut parfois recourir à l'élection pour départager les candidats.

La structure du pouvoir peut être schématisée comme suit.

**Schéma 1** : Structure du pouvoir traditionnel



Selon le décret N° 102 / PR. INT. du 06 Mai 1970 portant statut de la chefferie, le chef de canton assure la liaison entre l'administration et la population.

- Il veille à ce que la population vive dans la paix et l'ordre social,
- Il dirige la collecte de la taxe civique et de la taxe sur le bétail,
- Il surveille les travaux d'intérêt commun,
- Il est chargé du centre secondaire d'état civil du chef-lieu du canton,
- Il participe aux opérations de recensement de la population,
- Il règle les conflits entre les habitants et dispose d'un pouvoir de conciliation.

Dans la pratique la 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> attributions ne sont pas honorées. Le chef de canton s'occupe réellement du maintien de la paix et l'ordre social en collaboration avec le sous-préfet et le chef de la brigade mobile, dirige la collecte de la taxe et règle les conflits. Dans les différents villages du canton ayant fait l'objet d'une visite, aucune trace d'un bureau d'état civil ni de travaux d'intérêt commun surveillés par le chef de canton n'a été trouvé car ce sont des attributions qui devraient être valorisées.

Il faut souligner que la Constitution du 11 Mars 1996 ne laisse pas beaucoup d'espace à la chefferie traditionnelle, ses principales attributions étant transférées aux collectivités territoriales décentralisées.

Le chef de canton est nommé par arrêté du Président de la République. Mais cette nomination entérine le résultat d'un consensus. Il est d'abord élu par les chefs de villages parmi les candidats issus de la famille héritière. Comme pour le village, les soubresauts de la politique du pays ont généré une pluralité des familles prétendantes à la chefferie du canton.

En principe l'élection ou le consensus confère une plus grande légitimité au chef de canton qui est respecté non seulement par la population mais aussi par les dignitaires des catégories diverses. Elle lui confère une capacité de mobilisation élevée.

Pour exercer son pouvoir, le chef de canton est assisté par des notables choisis dans sa famille ou en dehors. Il est assisté:

- D'un secrétaire et dix (10) goumiers payés par l'Etat
- D'un représentant par groupe de 7 à 8 villages chargés de collecter l'impôt et de régler les différends. Ce dernier est rémunéré sur un budget alimenté par les amendes perçues lors des règlements de multiples différends entre habitants, les taxes perçues sur les marchés du canton et les rémunérations du système de garantie. Celui-ci consiste, pour un représentant du chef de canton (garant) d'attester qu'un vendeur de bétail sur un marché de son ressort est le

propriétaire de l'animal. En guise de reconnaissance, le vendeur paie une somme forfaitaire qui varie avec le type d'animal.

#### **I.2.2.4.: Le droit foncier coutumier.**

Selon le droit coutumier, la terre appartient à un groupe social qui répartit le droit d'usage entre les familles de la communauté. Dans le canton Bidio les terrains proches et les champs de berbéré sont utilisés de génération en génération par les mêmes familles qui peuvent constituer une propriété individuelle gérée par le chef de famille, qui les attribuera à ses enfants. Chez les Bidio, les femmes ont le droit d'accession à la terre. Elles ont leurs champs à part et peuvent les valoriser.

#### **I.3.5.2 : Principaux mode d'accès à la terre**

##### **a) Mode d'accès par la première occupation des lieux.**

Il donne naissance au concept de chef de terre qui tend à disparaître de nos jours dans le canton Bidio à cause de la religion Musulmane. Ce sont les premiers occupants qui ont reçu les autres vagues de migrants et ils exploitent généralement les meilleures terres selon les critères locaux de valorisation. Mais ils doivent la pérennisation de leur monopole sur la terre à un contrôle des principaux rites agraires considérés comme de véritables facteurs d'amélioration de la production qui ont aussi d'ailleurs déjà disparu.

##### **b) Mode d'accès par la primogéniture ou ultimo géniture (droit d'aînesse)**

L'attribution des champs en ordre d'aînesse dans un espace parental patrilinéaire doit s'expliquer par l'agrandissement de la descendance du 1<sup>er</sup> ancêtre défricheur de la terre. Le nombre croissant des membres de l'unité parentale conduit à une segmentation du clan, lignage et du segment du lignage. Un système de gestion collective de la propriété foncière est donc vital. On a adopté la dévolution selon le critère d'âge. Cette réciprocité différée permet à chaque membre masculin de bénéficier des avantages du système. C'est en effet, une manière subtile de sacraliser le contrôle des terres par le doyen d'âges des unités de parenté fonctionnelle.

##### **a) Mode d'accès par hypothèque**

C'est une voie qui permet au nouveau venu et au nouveau riche d'accéder à la propriété des parcelles. C'est aussi accorder une valeur monétaire, d'échange en permettant l'exploitation de la terre en échange de certains biens. Il faut tout de même noter qu'il n'y avait pas de concept de vente dans l'ancienne pratique locale ; mais ces derniers temps avec le développement du maraîchage et de l'arboriculture la vente des bas-fonds est devenue fréquente.

### **I.3.5.3 : constat actuelle sur le terrain**

L'utilisation de la terre qui, était autrefois collective se personnalise au fur et à mesure que les comportements et les mentalités évoluent et changent. Avec la croissance démographique, la tendance est à l'appropriation avec des laissés pour compte et des privilégiés conduisant à une pratique de monopole des terres sans parfois pouvoir les exploiter. Les parcelles données en usufruit ne doivent pas faire l'objet d'aménagement ou d'investissement durables (plantation des arbres fruitiers) car l'aménagement est considéré comme un processus d'appropriation.

Les femmes sont les plus lésées du système dans la mesure où elles n'ont, de façon générale, droit à la terre qu'à travers le champ familial ou marital. Dans d'autres cas, la forme de régulation possible pour elle est qu'elle peut bénéficier d'un espace déjà utilisé par ses frères.

### **I.3.5.4: Organisation de l'espace villageois**

L'espace villageois est organisé de la même manière pour toute la zone malgré quelques variantes qui ne changent pas de manière sensible la configuration. Il comporte quatre types de zone:

- Une zone pour les cases
- Des zones de cultures/champ
- Des zones de pâturages
- Des points d'eaux

Autour des cases les communautés villageoises aménagent des cultures de sorgho précoce (cultures de cases) clôturées afin de les protéger contre les animaux. Vient ensuite une zone réservée au pâturage du petit bétail. Celui-ci est gardé non loin des cases par les enfants afin de les prémunir contre les vols des nomades et la divagation dans les champs. Après la zone réservée au petit bétail, vient celle réservée aux grandes cultures : le sorgho, le berbéré, l'arachide, le gombo, le sésame.

Il existe pratiquement dans toutes les zones du Canton des couloirs de transhumance traditionnels et ceux tracés et balisés avec l'appui du Projet **TCHAD CENTRAL** ; mais le respect de ces couloirs par les différents acteurs (agriculteurs et éleveurs) pose d'énormes problèmes/conflits entre les différents acteurs ; il en est de même d'ailleurs pour le reste de la répartition de l'espace. Les champs sont aménagés dans une même zone afin d'assurer une protection collective contre les ennemis des cultures (oiseaux, singes, éléphants, divagation des animaux). Ainsi un travail de répartition de l'espace, de réglementation et d'organisation des acteurs est toujours nécessaire.

On rencontre dans le canton trois principaux types de sols :

- Les sols sablonneux appelés Goz : ces sols sont bien drainés, perméables, mais pauvres en matières organiques et vulnérables à l'érosion. Les cultures qui s'adaptent à ce type de sols sont le pénicillaire, l'arachide, le sésame et le pois de terre.
- Les sols argiilo-sableux ou sablo argileux : ce sont des sols formés à base d'alluvions récentes qui s'accumulent le long des cours d'eau (ridjils) et dans les bas-fonds. Ces sols qui sont fertiles et recherchés permettent l'arboriculture (manguiers, citronniers), les cultures maraîchères (tomates), la riziculture en saison des pluies, la culture de sorgho.
- Les sols hydromorphes. Ce sont des sols argileux, riches. Ils conservent l'eau en permanence. Ils sont principalement utilisés pour les pâturages et pour les cultures de décrue (berbéré) et du sésame.

### **1.2.3 Organisations paysannes**

Il existe pratiquement dans tous les villages du canton Bidio des structures traditionnelles et modernes :

Les structures traditionnelles sont constituées de la Jeunesse qui joue un rôle de mobilisation très important dans les actions de développement et dans les entraides aux travaux champêtres ; de la cavalerie qui assure la défense et fait des parades lors des fêtes. Les structures dites modernes sont constituées des groupements ; des associations villageoises de développement, et de l'Association de Développement Cantonal. Ces structures connaissent bien leurs rôles de nos jours et donc il n'y a pas de chevauchement avec les prérogatives des autorités traditionnelles. Lors des diagnostics organisationnels, il a été identifié au total 133 structures de base de type groupement (pour plus de détails CF rapport diagnostic organisationnel)

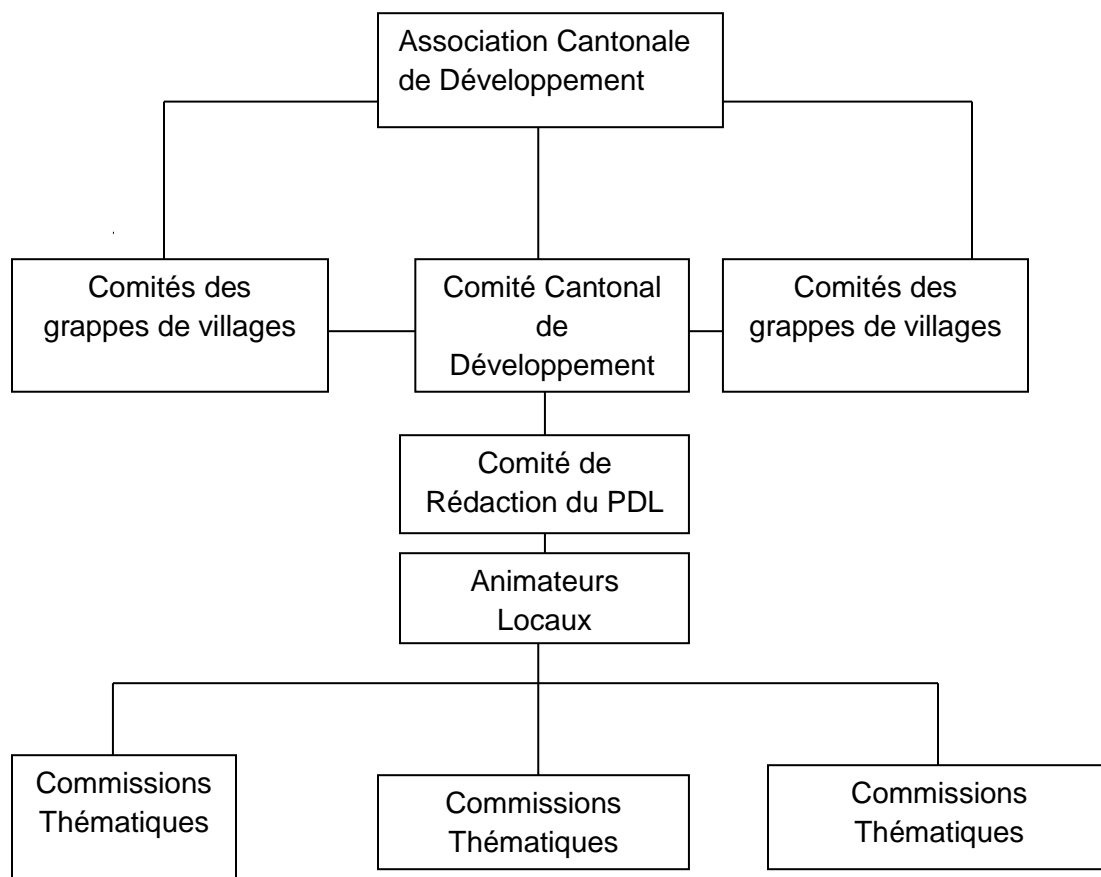
- La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrière-grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres vierges.

La collaboration entre ces villages dans le domaine du développement est cependant naissante. Elle a commencé à voir le jour avec la mise en place de l'Association de développement Cantonale en 2013.

- Les rapports entre ONG et structures du village sont généralement caractérisés par une bonne coopération.

- De même, les contacts de travail entre ONG et administrations se sont améliorés. Une véritable synergie et dynamique de partenariat existe et l'administration à travers le Sous-préfet est informée des actions qui se passent sur le terrain.
- Il est à noter aussi que l'élaboration de ce PDL et toute la structuration faite au tour renforcera de manière globale la cohérence et la coordination des actions de développement dans le canton. L'organigramme de la structuration cantonale se présente comme suit :

### Organigramme de L'ADC



### **1.3 Activités économiques**

Les principales activités socio-économiques au niveau du Canton sont : l'agriculture ( pluviale, de contre saison) , la cueillette, l'élevage, l'artisanat et le commerce.

#### **1.3.1 Agriculture**

Les populations du Canton Bidio cultivent par ordre d'importance le sorgho rouge et blanc, le sésame, l'arachide, le petit mil, le poids de terre, le riz et le Maïs. Ces cultures sont sujettes à d'énormes contraintes écologiques. Parmi ces cultures, on en distingue deux types :

- Les cultures vivrières (destinées à la consommation) : Le sorgho, le petit mil, et une petite partie de l'arachide ;
- Les cultures de rentes (destinées à la vente) : le sésame, l'arachide, le poids de terre, le riz et le maïs.

##### **a)- Cultures de contre-saison et arboriculture fruitière**

En dehors de l'agriculture, la population pratique aussi les cultures maraîchères (tomates, piment, laitue, légumes...) et l'arboriculture fruitière pratiquées le long des cours d'eaux temporaires et dans les bas-fonds. Cette activité bien que pratiquée par une minorité de la population à cause de l'insuffisance de ces types de sols, procurent d'importants revenus aux exploitants leurs permettant de subvenir à leurs besoins de premières nécessité.

##### **b)- Surfaces cultivées**

Compte tenu de la capacité limitée des producteurs pour emblaver des grandes surfaces les superficies exploitées par les ménages sont très limitées. Lors de l'atelier de diagnostic participatif les populations étaient unanimement d'accord que la superficie moyenne emblavée par ménage (pour toutes les spéculations) dans le canton est de 3 hectares par campagne.

On peut estimer à environ 60% la proportion des sols goz cultivés, le reste des surfaces cultivées est constitué des terres fatiguées. Environ 40% des sols farchai et 30% seulement des sols hydromorphes sont cultivés. Les faibles pourcentages de deux derniers types de sols sont expliqués par la difficulté de les mettre en valeur (creusement des puits, terres lourdes qui nécessitent des matériels adaptés).

##### **c) - Mode ou système de production**

Le mode de production utilisé par la plupart de la population du Canton Bidio est de type extensif avec un système sur brûlis, faible système d'assolement, sans jachères à cause de l'insuffisance des terres cultivables dans certaines zones. Par contre, pour lutter contre certaines plantes adventives, telles que les strigat (hermontica et asiatica), les populations pratiquent le système de rotation ou d'association de cultures.

#### **d)- Outils de production utilisés : outillage**

Dans le domaine de l'outillage, on constate en général l'utilisation de la technologie traditionnelle.

Les outils utilisés sont très aratoires. Il s'agit de la houe traditionnelle de la hache et des machettes.

Malgré le caractère rudimentaire de ces outils, la majeure partie de la population du Canton faute de moyens financiers ne dispose des outils modernes tels que les charrues pour pouvoir produire en grande quantité et atténuer le problème courant de l'insécurité alimentaire dans le canton.

Toutefois il faut noter que dans les trois dernières années, l'avènement des tracteurs (avec des coûts de labour subventionnés par l'Etat) déployés dans différentes zones du canton par le PNSA en partenariat avec l'ONDR ont apporté un plus en terme d'augmentation des superficies emblavées. Mais leur gestion, leur entretien et la formation technique des tractoristes restent à améliorer pour répondre efficacement aux multiples besoins et attentes des populations.

#### **e)- Les rendements**

L'évolution des rendements varie d'une superficie à une autre à cause de l'inégalité dans l'accès aux facteurs de productions des ménages. Toutefois, ces rendements varient entre 03 et 30 sacs de céréales/oléagineux par ménage et par campagne selon les informations collectées auprès de la population lors des diagnostics participatifs axés sur la sécurité alimentaire.

Par contre, il est difficile de faire une analyse de l'évolution des rendements de manière globale car ceux-ci dépendent de plusieurs facteurs dont la nature des sols, la pluviométrie, les méthodes culturales, les ennemis des cultures etc.

On peut cependant dire que par rapport au reste des autres cantons du Guéra, les rendements du canton Bidio sont Bon : ils se situent en moyenne entre 10 à 15 sacs de 100 kg pour le sorgho de toute sorte.

#### **f) - La consommation des ménages et les dépenses non alimentaires**

Les ménages consomment en moyenne 1,5 coros par jour en raison de deux repas de boule par jour. La consommation de viande fraîche est rare à cause de son coût relativement élevé : une fois par semaine à l'occasion du marché hebdomadaire. La somme consacrée à cet achat hebdomadaire varie entre 250 et 500 FCFA.

La dépense consacrée à la consommation de thé varie entre 100 FCFA et 300 FCFA, la moyenne se situant autour de 200 FCFA par jour. C'est le poste de dépense le plus élevé après la boule et tout cela n'est supporté que par la vente des céréales, ce qui provoque une situation de pénurie dans les ménages avant la saison des pluies.



A cela s'ajoutent les dépenses consacrées à l'habillement qui s'élèvent en moyenne à plus de 10 000 frs par enfant et par an. Ces dépenses sont généralement financées avec des revenus de vente des produits agricoles, de l'artisanat ou de la cueillette.

Quant aux dépenses consacrées à la santé, elles ne sont pas des moindres eu égard au taux de recouvrement des centres de santé et surtout à cause de la précarité des conditions socio sanitaires. Face à cela, les familles sont obligées de recourir soit aux guérisseurs traditionnels ou achètent des comprimés auprès des vendeurs ambulants avec tous les risques possibles.

### ➤ **Atouts ou potentialités a l'agriculture**

Les potentialités liées au développement agricole dans le Canton sont de cinq (5) ordres. Il s'agit de :

- La prise de conscience collective et l'excitation à l'Agriculture par la population ;
- Groupes d'entraides traditionnels (Amtchéle, Nafir...) qui représentent une main d'œuvre d'appoint ;
- La disponibilité du capital humain marqué par l'importance numérique des jeunes et des femmes qui constituent une potentielle main d'œuvre utile,
  
- L'existence des structures de financement décentralisé dans le canton grâce à l'appui du PSANG II/PADER-G à travers 06 caisses d'épargne et de crédit autogérée qui ont été mises en place (Zoni, Kolka 1, Domaye, Kofilo, Lera et Bougou) et qui commencent à drainer de bons capitaux allant de 3 à 7 millions chacune et permettent aux épargnants de faire des prêts pour développer des Activités Génératrices de Revenus ou d'acquérir des équipements agricoles, ce qui permet à ces derniers de faire face aux besoins de premières nécessité et d'améliorer leur production. A ce dispositif financier s'ajoute les différents systèmes d'épargne ou tontine locales.
- La disponibilité de différents types des sols (sableux, sablo argileux, argileux et limoneux) qui favorisent une diversification culturelle et la culture attelée.

### ➤ **Contraintes liées au développement de l'agriculture**

Les contraintes qui freinent le développement de l'Agriculture exprimées par la population apparaissent dans plusieurs domaines :

Cependant, par ordre d'importance, nous pouvons citer entre autre :

#### - **Présence des ennemis de culture**

Les ennemis de cultures sont de plusieurs types :

Il y a ceux qui apparaissent pendant les semis (les pintades, les écureuils, les termites...), pendant la période de levée des jeunes plants (différents insectes et vers), et pendant la période de maturation de cultures (Cantharides, oiseaux granivores, les criquets pèlerins, les singes, les phacochères...). En plus de ces ennemis des cultures, il faut ajouter la mauvaise herbe (le strigat) qui diminue considérablement le rendement des champs.

Toutes ces différentes catégories d'ennemis de cultures dévastent les cultures à tous les niveaux avec comme conséquence, la baisse systématique des rendements.

- **Pluviométrie aléatoire**

A l'instar des autres cantons du Département du Guera, le canton Bidio reçoit une pluviométrie qui varie en moyenne entre 400 à 700mm par an. Cependant, cette pluviométrie est le plus souvent mal répartie dans l'espace et dans le temps entraînant un déficit hydrique conduisant à la baisse de la production agricole.

- **Insuffisance des terres cultivable/ Pauvreté de sol cultivable**

Dans un passé récent, les terres cultivables du canton Bidio étaient encore fertiles et productives. De nos jours, à cause de la croissance démographique, le sur pâturage, l'usage anarchique des matériels agricole et l'insuffisance d'intrants ont fait que ces terres sont devenues pauvres dans certaines zones du canton.

Par ailleurs, étant donné que le mode de production utilisé par la plupart de la population du Canton Bidio est de type extensif avec un système de sur brûlis, faible système d'assolement, sans jachères, cela a pour conséquence directe, la faiblesse de la production.

- **Insuffisance des matériels agricoles/Techniques culturales rudimentaires**

Dans le domaine de l'outillage, on constate en général l'utilisation de la technologie traditionnelle. Les outils utilisés sont très aratoires. Il s'agit de la houe traditionnelle, de la hache et des machettes.

Malgré le caractère rudimentaire de ces outils, la majeure partie de la population du Canton, faute de moyens financiers, ne dispose pas d'outils modernes tels que la charrue. pour pouvoir produire en grande quantité et atténuer le problème courant de l'insécurité alimentaire.

En effet l'acquisition des matériels agricoles permet aux producteurs de sarcler, de semer, et transporter la production à temps, il y'a plus d'avantage que d'inconvénient, toute fois on constate que certains paysans n'ont pas jusque là perçus l'intérêt de ces matériels agricoles. Les mêmes champs sont exploités chaque année sans le système de mise en jachère des champs ou d'apport en matière organiques. Cette situation conduit à une baisse constante de la production agricole.

- **Problèmes de conservation**

Pour conserver les récoltes, la population du canton Bidio construits des greniers à cet effet. Ces types de conservation précaires exposent les denrées conservées à d'énormes intempéries qui sont entre autres, l'humidité, l'effet des insectes d'une part et d'autres parts, ces greniers sont à la porté des chefs de ménages ou de la famille entière, le système de gestion est mal organisé (utilisation abusive du céréale pour l'achat des besoins de première nécessité faute d'autres ressources), ce qui fait que les ménages ne disposent plus de stocks suffisants pour faire face à la période de soudure, ce qui les oblige à travailler dans les champs des nantis ou à pratiquer des prêts usuraires. Ces pratiques sont très rependues dans le canton Bidio plus que dans les autres cantons de la Région du Guera.

Cette situation de dépendance vis-à-vis des usuriers affecte considérablement la sécurité alimentaire des ménages du canton.

## - **Problèmes de transport**

Le transport des récoltes du champ vers le village, est très coûteux pour les populations du canton Bidio car le moyen de transport le plus utilisé est la charge des chameaux qui varie entre 6 à 8 coros par charge de 200 kg selon les distances. Cette population n'ayant pas ses propres moyens est contrainte de supporter cette charge. Chaque année les paysans estiment à environs 6 à 8 tonnes par village pour cette prestation. Cela constitue un manque à gagner car cette quantité du mil n'entre pas au village. Si seulement ces populations disposaient elles mêmes de moyens de transport, ceci aura mieux contribué à combler ce déficit.

### ➤ **Hypothèses de solutions aux contraintes a l'agriculture**

Au regard des contraintes évoquées, les populations du Canton suggèrent les solutions suivantes :

- La construction des diguettes pour la défense et la restauration des sols ;
- L'amélioration des techniques de production par l'acquisition des matériels et intrants agricoles tels que : charrues, charrettes, et produits phytosanitaires. Ceci permet l'introduction de la culture attelée et d'améliorer la productivité ;
- L'introduction des variétés de semences adaptées
- La construction des magasins de stockage car jusqu'à présent certains paysans stockent leurs produits dans des greniers aériens traditionnels construits à cet effet.
- Diversifier les cultures afin de produire plus et minimiser les risques ;
- Associer l'agriculture et l'élevage par l'épandage des fumiers organiques ou le système de parcase ;
- Une large sensibilisation pour éviter les feux de brousse et enfin diversifier les sources de revenu.

### **1.3.2 Élevage**

L'élevage est la deuxième activité économique après l'agriculture dans le canton Bidio. En effet, la population pratique un élevage semi sédentaire qui concerne les espèces telles que les bovins, les ovins, les caprins, les asins, équidés et la volaille.

Comme pour l'agriculture, l'élevage est encore faiblement productif malgré l'importance du cheptel au sein du canton.

Il y a lieu de distinguer deux modes de tenure :

Le gardiennage direct sédentaire c'est à dire que les éleveurs eux-mêmes s'occupent de leur bétail sur tous les aspects ; et le mode de confiance qui consiste à faire garder ce bétail par des éleveurs nomades selon des clauses bien appropriées.

Les retombées de l'élevage constituent très souvent une source de revenus pour une partie des ménages du canton Bidio. Souvent des revenus bien supérieurs pourraient être dégagés mais la stratégie des éleveurs est de prélever le moins possible sur le troupeau.

Le système d'élevage traditionnel semble bien adapté aux contraintes du milieu, dont il exploite les ressources pastorales de façon opportuniste.

a) **Potentialité dans le domaine de l'élevage**

- Dans le canton Bidio, deux familles sur cinq pratiquent l'élevage de case ;
- Existence des vastes zones de pâturage
- Prix rémunérateur de bétail
- Existence du service vétérinaire
- Existence des auxiliaires d'élevage

b) **Principales contraintes à l'élevage**

Les principales contraintes qui freinent le développement de l'élevage et qui sont exprimées par la population du canton Bidio sont de plusieurs ordres :

• **Couverture vétérinaire déficiente**

Cette couverture se caractérise par une quasi inexistence des parcs de vaccination appropriés et du personnel vétérinaire dans le canton Bidio. Ce qui fait que les éleveurs pour la plupart optent pour les solutions de facilité et se tournent le plus souvent vers l'informel en achetant des produits frauduleux, à moindre coût et en vaccinant eux-mêmes ou font traiter leurs bétails par des auxiliaires mal formés. Ces pratiques causent des mortalités importantes des bétails. Tous ces facteurs concourent à la réduction de la production animale.

Par ailleurs, il y a des maladies animales périodiques qui nécessitent de traitements et vaccinations au moment opportun, or selon les entretiens obtenus auprès des Services techniques du secteur d'élevage de Mongo, les éleveurs ne respectent pas les périodes de vaccinations.

Ceci a pour conséquence, la persistance des pathologies animales entraînant la mort du bétail.

• **Problème d'eau pour le bétail dans certaines zones du canton**

Le sous-sol du canton Bidio est couvert par un socle granitique et la nappe phréatique qui se trouve à une profondeur moyenne de 10 à 25 m n'est pas facile à atteindre. Ce qui fait qu'il n'existe pratiquement pas des puits pastoraux dans l'ensemble des Villages du canton pour l'alimentation du bétail en eau. Cette situation oblige les éleveurs à s'installer au tour des points d'eau qui sont en même temps exploités par les populations pour les activités de maraichage et d'arboriculture créant ainsi des conflits entre les deux groupes socioprofessionnels.

• **Insuffisance de pâturage**

La dégradation du couvert végétal par l'homme conjugué aux feux de brousse incontrôlés et l'augmentation du cheptel ont fait que les zones de pâturages sont devenues de plus en plus réduites. Les seuls endroits où on peut encore trouver de pâturage restent les chaînes de montagnes. Ces endroits présentent assez de risques pour le bétail car chaque année, les éleveurs enregistrent des pertes importantes à cause du caractère accidenté des montagnes.

Toutes ces situations ne permettent pas aux animaux d'accéder à une nourriture suffisante et riche provoquant ainsi une sous alimentation avec pour conséquence la non augmentation du bétail ou la perte du cheptel. De plus, l'éleveur ne pourra pas assurer le complément de nourriture à tout le troupeau qu'il dispose.

### c) Hypothèses des solutions à l'élevage

Au niveau de l'élevage les solutions proposées par les populations sont les suivantes :

- Améliorer les techniques d'élevage, par la sensibilisation des éleveurs sur les soins et des formations techniques sur la conservation des aliments de substitution pour le bétail ;
- Améliorer la couverture vaccinale par la construction des parcs de vaccination, la formation et la dotation en médicaments des auxiliaires d'élevage;
- Améliorer les conditions d'accès à l'eau pour le bétail par l'aménagement des marres et la construction des puits pastoraux ;
- Protéger et restaurer les zones de pâturages par la sensibilisation des éleveurs et en luttant contre les feux de brousses ;
- Coupler l'élevage et l'agriculture par le système de parcs dans les champs ;
- Développer de larges sensibilisations auprès des éleveurs analphabètes afin de les aider à créer des groupements d'intérêt pastoral ;
- Développement des actions de plaidoyer pour le contrôle des produits vétérinaires d'origine douteuse

### 1.3.3 Pêche

Dans le canton Bidio, il est ressorti que la pêche ne constitue pas une activité économique méritant une attention particulière. Compte tenu de l'inexistence des fleuves permanents, la pêche n'est pratiquée que de manière temporaire (1 à 2 mois) pendant la saison des pluies où les poissons remontent du lac Firtri. Cette pêche est pratiquée avec les moyens traditionnels et justes pour la consommation des ménages.

### 1.3.4 Commerce

Le Commerce est une activité secondaire qui n'est pas beaucoup développée par la population du canton Bidio.

Toutefois, on note la présence de quelques petits commerçants qui s'intéressent ou se limitent simplement à la vente des produits de première nécessité (sucre, thé, produits pharmaceutiques de première nécessité (paracétamol, nivaquine, etc.) savon, pommade.

En plus de cela, il existe dans le Canton une dizaine de marchés hebdomadaires (voir fiche des données du canton) où la population s'approvisionne en divers produits et écoule ses produits.

Ces marchés regroupent les villages environnant et aussi certains commerçants de la Ville de Mongo et durent du matin au soir.

On y vend essentiellement dans ces marchés des produits agricoles (céréales, arachides, sésames, oignon, ail...), des produits artisanaux, manufacturés (du sel, de savon, de sucre, de tissus et des produits cosmétiques) et des bétails (ovins, Caprins).

Les relations entre commerçants et agriculteurs sont caractérisées par un échange inégal au détriment des agriculteurs. D'un côté, les commerçants achètent de grandes quantités de céréales au moment des récoltes (faible prix) pour les besoins de spéculation ; D'un autre côté,

durant la période de soudure (juin, juillet, août, septembre) les agriculteurs s'endettent auprès de ces commerçants et arabes à des taux usuraires (2000 à 3000 frs pour un sac à la récolte alors que ce sac devrait coûter 10 000 frs).

Ces échanges inégaux persistent malgré l'acquisition de certains mécanismes régulateurs dans certains villages (magasins dotés des stocks communautaires), ceux-ci n'ayant pas pu enrayer l'insécurité alimentaire (production faible)

Dans le domaine de l'économie dans le canton Bidio, il faut relever l'existence de 06 Caisses d'épargne et de crédits autogérées créées il y a 2 à 3 ans par le PASANGII/PDER-G. Ces caisses injectent des fonds au profit des populations et commencent par jouer un rôle positif dans l'économie au sein du canton. Ces caisses nécessitent encore un soutien et une sensibilisation pour que les populations comprennent leurs importances et gèrent mieux les crédits reçus.

### **1.3.5 Artisanat**

C'est une activité très significative développée par presque toute la population jeune et adulte du Canton.

Les produits fabriqués sont notamment les nattes, les éventails, les vans, les paniers, les seckos, les lits (en bois), les portes (en bois), la poterie...

La vente de ces produits procure des revenus supplémentaires considérables aux fabricants. Selon ces derniers, ces revenus peuvent être estimés à un quart (1/4) de revenus annuels des ménages.

Les atouts liés à cette activité sont :

- Abondance de la matière première ;
- Facilité d'écoulement des produits fabriqués ;
- Existence d'une importante clientèle ;
- la transmission du savoir ;
- Facilité d'apprentissage de l'artisanat ;

## **I.4. : Les infrastructures et les équipements collectifs :**

### **1.4.1 : L'Education**

Au sujet de l'éducation, il existe pour l'ensemble du canton Bidio 15 écoles construites en matériaux durables sur plus de 40 écoles reconnues officiellement et environ 15 écoles communautaires ; Six collèges d'enseignement général (Niegui, Katok, Koffilo, Sawa, Tounkoul et Dongom). L'initiative d'envoyer les filles à l'école et surtout de donner l'opportunité aux filles de franchir le cap du primaire reste encore un véritable problème dans le canton Bidio.

Lors du diagnostic participatif réalisé dans le canton Bidio, les participants ont souligné que dans le canton Bidio on constate une création « anarchique » des écoles dispersant ainsi les ressources tant humaine que matérielles et donc compromettant la qualité de l'éducation dans le canton. Ainsi dans le canton Bidio le taux d'analphabétisme reste encore élevé. Le manque d'infrastructures d'accueil et des enseignants qualifiés reste les principales contraintes à lever pour l'épanouissement de l'éducation dans le canton.

#### **I.4.2 : La santé :**

En matière de santé, le canton Bidio dispose de cinq centres de santé (Niergui, Katalok, Badago, Tounkoul et Zerli). Tous ces centres de santé cités ci-haut fonctionnent difficilement car il manque de personnel qualifié et des médicaments. En plus de cela, le canton est très immense avec plus de 64 villages dont beaucoup sont loin et enclavés avec un accès difficile aux centres de santé (Nous pouvons citer notamment la zone de Oubi).

#### **I.4.3: L'hydraulique.**

Pour ce qui est de l'hydraulique villageoise et pastorale, il existe 72 puits modernes et pompes manuelles pour l'ensemble du canton Bidio. Certains de ces ouvrages hydrauliques sont en panne ou sont peu productifs. Ce qui fait que l'accès à l'eau potable dans le canton Bidio reste encore une véritable priorité des populations. Pour ce qui est du bétail, il n'existe aucun puits pastoral bien aménagé. Comme toute la Région du Guera, les contraintes liées à l'eau s'expliquent par la présence des socles qui rendent très difficile le fonçage des puits.

#### **I.4.4 : Le transport :**

Les moyens les plus utilisés pour le transport des produits locaux vers les marchés hebdomadaires ou vers les grands centres (Mongo) sont les charrettes tractées par les chevaux et les bœufs. Ces moyens sont aussi utilisés pour évacuer les malades vers les centres de soins. L'âne est aussi très utilisé pour le transport de fagot et de l'eau. L'enclavement de plusieurs villages et zones du canton reste un problème important à résoudre pour permettre une meilleure circulation des personnes et des produits. Cela passe donc par l'aménagement des pistes rurales et la modernisation des moyens de transport.

#### **I.5 : Les intervenants sur le terrain :**

##### **I.5.1 : ONG et Projets**

En terme d'ONG il y a :

- ACORD intervient dans le domaine socio économique et la structuration en faveur du développement local ;
- UNICEF intervient dans le domaine de la santé, nutrition et éducation ;
- OXFAM intervention à travers des appuis d'urgence ;
- IRC intervient dans le domaine de la santé ;
- Moustagbal intervient dans les domaines suivants : urgence (distribution des vivres), ATPC ;
- PAM intervention directement ou à travers des partenaires dans la distribution des vivres : cantine scolaire, VCT ;
- APSE intervient dans des actions de protection de l'environnement et creusage des marres ;
- FIKIRNA intervient dans le domaine d'appui à la filière sésame ;
- SOS SAHEL intervient dans le domaine de la gomme arabique ;

- AURA, ACRA et la Fédération des Banques de Céréale : interviennent en partenariat dans les domaines des banques des céréales, éducation et santé ;
- FOI et JOIE intervient dans le domaine de l'éducation

En terme de Projets il y a :

- Le PADRG intervient globalement dans la sécurité alimentaire ;
- Le PAPAN intervient dans le domaine de l'appui à la production agricole (à travers ACORD) ;
- de l'Eau pour le Tchad (U.E.) : Fonçage de pompes manuelles

### **I.5.2 : Les services techniques**

En terme de services techniques, il existe dans le canton Bidio : un chef de zone de l'ONDR basé à Niergui ; un cantonnement forestier basé à Niergui et le service de la santé avec des responsables des centres de santé basés dans les villages disposant des centres de santé (soit au total cinq).

## **II- Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine**

Pour mieux cerner les problèmes que rencontre le canton, un diagnostic participatif a été mené. Le diagnostic a permis de manière participative d'analyser les problèmes ressortis par les populations en terme de : localisation du problème, ses causes, ses conséquences, les potentialités et atouts que disposent le canton en lien avec le problème vécu et enfin des pistes des solutions ont été dégagées par les populations.

L'analyse globale des résultats du diagnostic montre que les problèmes ressortis par les populations et analysés avec elles sont vécus dans l'ensemble du canton. Cela nous amène à déduire que le niveau de développement des villages du canton est le même comme ils vivent les mêmes problèmes caractérisés par la vulnérabilité des populations, le manque de revenus, le manque des structures sociales de base et des équipements divers pour mieux exploiter les ressources que dispose le canton.

Le diagnostic participatif a donné les résultats qui suivent par domaine :



## 2.1 Le domaine *Social et Culturel*

### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1. Absence de structures et des cadres pour la conservation du patrimoine culturel du canton	Dans tout le canton	-Manque d'initiative locale -Manque des moyens	-Perte des valeurs et patrimoine culturelles locales par les jeunes -Déperdition des jeunes dans des cultures importées parfois dangereuses pour la société	-Existence des personnes détenteurs des pratiques culturelles du canton -Existence des cadres capables de conserver par écrit le patrimoine culturel du canton	-Création des cadres de conservation du patrimoine culturelle -Initier des transfères de connaissance vieux-jeunes
2. Rareté des cadres/espaces d'épanouissement et de culture intellectuelle pour les jeunes	Dans tous les 64 villages du canton	-Manque d'initiative locale -Manque des moyens	-Déperdition des jeunes dans la consommation d'alcool et d'autres substances dangereuses	Disponibilités des espaces pour créer des cadres d'épanouissement pour les jeunes	Création des espaces d'épanouissement pour les jeunes
3. Arnaque des populations avec des amendes abusives arbitraires par les services des eaux et forêts et la brigade	Dans tout le canton	-Méconnaissance des lois en vigueur -Méconnaissances des droits et devoir des citoyens	-Emprisonnement - Amendes abusives dépouillant les familles de leur bien et les rendant vulnérables à l'insécurité alimentaire	Existence des cadres dans le canton capables de vulgariser les textes et lois en vigueur et les droits et devoirs des citoyens	Initier des actions de vulgarisation des textes et lois en vigueur et des droits et devoirs des citoyens
4. Faible capacité de mobilisation et d'organisation pour apporter des appuis en cas de catastrophe naturelle et aux personnes vulnérables	Dans tout le canton	Manque d'initiative locale Manque des moyens	-Exode des familles vulnérable et des jeunes -Cycle infernal de vulnérabilité dans beaucoup des familles	Disponibilité des ressources naturelles à exploiter Prise de conscience des populations pour s'unir et agir	Initier des appuis durables aux personnes vulnérables à travers des organisations viables

### 2.1.2 Les axes prioritaires de développement

- Création des cadres de conservation du patrimoine culturelle
- Initier des transfères de connaissance vieux-jeunes
- Création des espaces d'épanouissement pour les jeunes
- Initier des actions de vulgarisation des textes et lois en vigueur et des droits et devoirs des citoyens
- Initier des appuis durables aux personnes vulnérables à travers des organisations viables

## 2.2 Le domaine *Ressources Naturelles / Agriculture Durable*

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Une faiblesse de la production agricole	Dans tous les 64 villages du canton	-Aléas climatiques, les ennemis de cultures, l'appauvrissement des sols et l'insuffisance des matériels agricoles.	-Insécurité alimentaire chronique -Exode des familles et des jeunes	Existence des terres exploitables et des bras valides	-Dotation en équipement et intrants agricoles -Faire des aménagements appropriés
2. Une faible valorisation des ressources naturelles	Dans tous les 64 villages du canton	Manque des moyens pour faire des aménagements et acquérir des matériels d'exploitation appropriés.	-Longue période de 6 à 7 mois d'inactivités des populations conduisant à l'épuisement des stocks.	Existence des bas-fonds et des bras valides	
3. Dégradation des ressources naturelles et de l'environnement :	Dans tous les 64 villages du canton	-Forte pression sur l'environnement due à l'augmentation de la population et du bétail	-Erosion hydrique accentuée -Baisse et rareté des nappes d'eau -Désertification	Prise de conscience sur la protection de l'environnement	Construction des ouvrages de rétention d'eau de ruissellement Reboisement
4. Une disproportion sévère entre la production agricole et les besoins des ménages	Dans tous les 64 villages du canton	Augmentation des besoins des ménages Coût de vie de plus en plus cher	Rupture des stocks de céréale en période de soudure Bons à intérêts exorbitant chez les usuriers Cycle infernal de vulnérabilité	Existences des terres exploitables Bitumage de l'axe sur Ndjamenana	Entreprendre la construction des structures de stockage Formation en gestion des récoltes
5. Une gestion chaotique des céréales par l'usage du troc pour faire face aux besoins de premières nécessités	Dans tous les 64 villages du canton	Manque des débouchés Absence des notions de gestion			
6. Le manque de structures de stockage adéquates	25 Magasins construits dans 22 villages sur les 64 villages du canton	Manque des moyens pour construire des structures durables	Perte des quantités importantes de la production : incendies, rongeurs, mauvaise gestion	Existence des moellons et autres matières première de construction et des bras valides	
7. Une couverture vétérinaire insuffisante, des soins hasardeux et manque des pâturages et des point d'eau pour le bétail	Dans tous les 64 villages du canton	Insuffisance du personnel et des parcs de vaccination appropriés Analphabétisme des éleveurs pour faire le discernement entre les bons et les mauvais produits Mauvaise alimentation du bétail Consommation d'eau salle ;	Fort taux de mortalité du bétail Résistance et multiplication des pathologies animales Réduction de la production laitière des animaux	Existence des pâturages exploitable avec un minimum d'aménagement Nombre important de bétail	Former des auxiliaires locaux Créer des parcs de vaccination Créer des GIP Créer des points d'eau pour le bétail
8. Le non respect des couloirs de couloirs de transhumance traditionnels définis.	Dans tous les 64 villages du canton	Recherche des bons pâturages loin des couloirs Terroir du canton restreint	Conflits permanents agriculteurs-éleveurs qui atteignent parfois des dimensions aiguës.	Prise de conscience sur le phénomène	Créer des espaces de concertation entre agriculteurs et éleveur

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

### - Agriculture

- Entreprendre des actions pour favoriser l'acquisition des équipements et l'approvisionnement en matériels agricoles ;
- Initier et mobiliser des ressources pour la construction des ouvrages de stockage des produits agricoles et de cueillette
- Entreprendre des actions de renforcement des capacités techniques des producteurs : production, transformation, commercialisation
- Développer les cultures de contre saison à travers l'acquisition des matériels, intrants, aménagement pour une mise en valeur des bas-fonds et des périmètres
- Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures
- Créer des unités de transformation
- Développement de la lutte traditionnelle et avec des produits phytosanitaires contre les ennemis de cultures

### Élevage

- Favoriser la formation technique des compétences locales en matière d'élevage,
- Initier des projets de construction des ouvrages pour l'élevage : parcs de vaccination, puits pastoraux et marres
- Favoriser l'organisation des éleveurs pour mieux les sensibiliser et pour la défense de leurs intérêts.

### Environnement

- Entreprendre des actions de conservation des eaux superficielles et de défense et restauration des sols
- Entreprendre des actions de reboisement
- Entreprendre des actions de construction des ouvrages de rétention d'eau pour alimenter les nappes phréatiques
- Entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N° 14 régissant la gestion de l'environnement
- Création des espaces de concertation entre agriculteurs et éleveur

## 2.3. Le domaine *Economie*

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Augmentation des besoins créant un grand écart négatif entre les besoins et les revenus	Dans tous les 64 villages du canton	Manque d'initiatives et d'esprit d'entrepreneuriat pour créer des AGR	-Désœuvrement des populations -Exode des bras valides pour aller chercher de l'emploi abandonnant leur foyer	Disponibilité des ressources à exploiter pour créer des AGR Disponibilité de certains matériels de transformation dans les grands centres de la Région	Initier des AGR S'équiper en matériels de transformation des produits locaux S'équiper en moyens de transport adaptés
3. Faible équipement en moyens de transport	Dans tous les 64 villages du canton	Manque des moyens			
4. Mauvais état des pistes rurales et donc enclavement de certains villages en saison des pluies	Grappe : Tounkoul, Oubi, Allogué et Katalok	Manque d'initiatives et d'esprit d'entrepreneuriat Manque des moyens	Vente de la production locale à bas prix Cherté des produits importés	Disponibilité des matériaux pour aménager les pistes rurales : latérite, moellon, gravier, sable...	Entreprendre des actions d'aménagement des pistes rurales
5. Insuffisance des structures de micro-finance pour avoir accès au crédit	6 villages sur les 64 villages du canton ont des caisses d'épargne et crédit	Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière Manque des structures d'appui	Entrepreneuriat local peu développé conduisant à l'exode des bras valides	Existence des potentialités économiques : élevage, exploitation des bas-fonds, commerce...	Créer des organisations à caractère économique Créer des structures de micro-finance

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

- Initier des activités génératrices de revenu dans tous les domaines : agriculture, élevage, commerce, unités de transformations...
- Promouvoir le renforcement des capacités techniques en lien avec chaque AGR initiée
- Améliorer la circulation des biens et des personnes
- Favoriser l'accès au crédit

## 2.4. Le domaine *Services Sociaux et Educatifs*

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible accès aux soins de qualité et manque de sensibilisation sur l'hygiène et des structures d'assainissement	5 villages sur les 64 villages du canton ont un centre de santé	L'éloignement de certains villages des Centres de Santé Longues attentes pour avoir des soins La cherté des médicaments et soins au niveau des Centres Le manque des COSA (Comité de Santé) dans la plupart des villages pour faire la sensibilisation sur la santé, l'hygiène et l'assainissement.	-Prolifération des maladies de toute sorte -Taux de mortalité élevé en particulier chez les enfants et les femmes -Résistance de certaines maladies -Consommation des produits d'origine douteuse sans diagnostic et sans prescription médicale	Existence des organisations d'appui en matière de santé et d'assainissement : Etat, AUAR, UNICEF, IRC,	Créer d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères Sensibilisation sur la santé, Rendre plus accessibles les soins aux vulnérables
2. Insuffisance des points d'eau potable	Dans 21 villages du canton qui n'ont pas des points d'eau potable (voir fiche des données du canton)	Présence des socles  Manque des équipements et des techniciens pour les études géophysiques	Multiplication des maladies liées à la consommation de l'eau sale Déplacement de certaines familles abandonnant leur terroir	Existence des moellons pour la construction des barrages et prise de conscience sur l'importance des barrages -20 techniciens locaux formés par ACRA sur la construction des barrages -Appui du PAM en VCT	Construire des ouvrages de rétention d'eau Augmenter les points d'eau potable Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau
3. Le manque des ouvrages d'hygiène et d'assainissement ainsi que la sensibilisation	Dans tous les 64 villages du canton	Manque de prise de conscience sur l'importance des ouvrages d'hygiène et d'assainissements  Existence des espaces libres pour les besoins (déféquer à l'air libre)	Contamination des eaux de ruissellement et des rivières consommées Augmentation des maladies hydriques et dermatologiques	Existence des cadres instruits pour la sensibilisation pour mobiliser les populations sur l'ATPC	Sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement Réaliser dans les villages des structures d'assainissement (latrines)
4. Précarité des conditions socio éducatives	15 villages du canton sur 64 disposent des écoles construites	Faible revenus et motivation pour une prise en charge locale de l'éducation Création anarchique des écoles dispersant les ressources	Qualité d'enseignement médiocre Baisse de niveau Retard à la rentrée	Existence des écoles dans une la totalité des villages du canton Existence des Association	Construction des écoles Formation des enseignants

	en matériaux durable	Insuffisance des enseignants formés, Insuffisance des infrastructures scolaires durables		des Parents d'élèves	qualifiés Redynamiser les APE Créer des AGR au sein des écoles
5. Les pesanteurs socio culturelles freinant l'éducation des filles et des enfants en générale	Dans tous les 64 villages du canton	Mariage précausse et travaux ménagers pour les filles Envoi des enfants dans les champs et la garde des animaux...	Taux d'abandon de l'école élevé favorisant le désœuvrement et la délinquance juvénile	Cantine scolaire qui stimule le fréquentation Existence des écoles dans une la totalité des villages du canton Existence des Association des Parents d'élèves	Entreprendre des actions de sensibilisation des parents
6. Taux d'analphabétisme élevé	Dans tous les 64 villages du canton	Mauvaise compréhension de l'importance de l'école au départ	Retard dans le développement du canton Manque d'esprit d'ouverture et de créativité	Existence des centres D'alpha créés par ACORD (PSANG II) et l'APLD	Créer d'autres centres d'alphabétisation Appuyer et redynamiser ceux qui existent

#### 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

**En matière de santé :** Créer d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères ; entreprendre des campagnes de sensibilisation sur la santé, mobiliser des ressources additionnelles pour rendre plus accessibles les soins aux vulnérables

**En matière d'accès à l'eau potable :** Construire des ouvrages de rétention d'eau ; Augmenter les points d'eau potable ; Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau

**En matière d'hygiène et assainissement :** entreprendre des actions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ; Réaliser dans les villages des structures d'assainissement (latrines)

**En matière d'éducation et d'alphabétisation :** Mobiliser des ressources pour la construction des écoles ; entreprendre des actions de renforcement des capacités des enseignants en poste et solliciter d'autres qualifiés ; redynamiser les APE ; créer des AGR au sein des écoles ; entreprendre des actions de sensibilisation des parents ; créer d'autres centres d'alphabétisation, Appuyer et redynamiser ceux qui existent.

### III- Sommaire des grands axes de développement des différents domaines

La problématique de développement du canton Bidio se pose sous plusieurs angles. Toute fois, l'analyse du contexte a mis en exergue deux complexes problématique intimement liées : celle de la sécurité alimentaire et celle de la gestion des ressources naturelles qui ont directement des repercussions serieuses sur la vie des populations du canton.

Ainsi pour dégager les grands axes prioritaires de développement en lien avec ces deux problématiques majeures et les domaines y afférents, une priorisation des contraintes a été faite. Elle a donné les résultats suivants :

#### **Priorisation des contraintes**

La priorisation des contraintes a été faite de la manière suivante :

- Explication et clarification des contraintes en plénière
- Répartitions en sous groupes selon les tranches d'âge
- Définition des critères de notification (de 1 à 6 selon l'importance de la contrainte)
- Restitution des résultats des travaux de groupe
- Classification matricielle (la contrainte qui dispose de peu de points qui est déclarée prioritaire)
- Validation des travaux.

C'est ainsi que la classification a donné le résultat ci-après :

<b>Contraintes</b>	<b>Jeunes</b>	<b>Femmes</b>	<b>hommes</b>	<b>Total</b>	<b>Classement</b>
Insécurité alimentaire	1	2	1	4	1er
Problème d'eau potable	3	1	2	6	2è
Précarité des conditions socio sanitaires et socio éducatives	2	4	3	9	3è
Dégradation de l'environnement	6	6	4	16	5è
Analphabétisme	5	5	6	16	5è exo
Problèmes spécifiques aux femmes et aux jeunes	4	3	5	12	4è

La Priorisation des contraintes a donné le résultat ci-après :

- Insécurité alimentaire
- Problème d'accès à l'eau
- Précarité des conditions socio sanitaires et socio éducatives
- Problèmes spécifiques aux femmes et aux jeunes
- Dégradation de l'environnement
- Analphabétisme

Après cette étape, les participants ont passé à la définition d'une vision, d'une mission et dégagés des orientations stratégiques afin de leur permettre l'identification des projets en lien avec les problématiques mise en exergue ; à savoir la problématique de la sécurité alimentaire et celle de la gestion des ressources naturelles..

## **ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

Les orientations ont été formulées par rapport aux contraintes majeures retenues et par ordre d'importance. Elles ont été suffisamment détaillées pour faciliter le travail de typologie des projets avec le bureau de l'ADC, le comité de rédaction du PDL, les animateurs locaux et en assemblée générale avec les commissions thématiques.

C'est ainsi que l'analyse des principales contraintes a abouti à la définition des orientations stratégiques qui permettront aux différentes communautés de bâtir une stratégie conséquente en vue de la résolution de ces dernières à travers des activités.

### ❖ **Vision**

***Un canton au sein duquel est assurée la sécurité alimentaire des populations à travers l'exploitation des ressources naturelles en vue de l'augmentation de la production, règne la justice social pour tout individu sans distinction, la bonne gouvernance conduisant à l'amorce d'un développement durable.***

### ❖ **Mission**

**Œuvrer en faveur de la sécurité alimentaire, de la justice sociale et la bonne gouvernance dans le canton Bidio à travers l'intensification de la production agricole/animale, par la mise en valeur rationnelle des ressources naturelles du canton peu exploitées et l'éveil à la bonne gouvernance afin d'amorcer un développement harmonieux visant l'amélioration durable des conditions socio-économiques des populations.**

## **Axes stratégiques**

Après l'analyse des principales contraintes, cinq orientations/axes stratégiques ont été dégagées :

- Amélioration des conditions de production et d'écoulement des produits agricoles, de cueillette d'élevage ;
- Amélioration des conditions d'accès à l'eau potable
- Amélioration des conditions socio-éducatives et socio-sanitaires
- Mettre en place un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles.
- Améliorations des conditions socio-économiques des populations et en particulier des femmes et des jeunes



## Typologie et hiérarchisation des Projets retenus

En fonction des orientations retenues par l'assemblée générale (AG), le comité de rédaction du PDL et le bureau de l'ADC (CCD) ont défini les types de projets susceptibles de figurer dans le plan de développement cantonal en réponse aux principales contraintes analysées. Ces types de projets ont été adoptés ensuite par l'assemblée générale. Pour chaque type de projet, il est proposé les types d'acteurs qui peuvent en être porteurs, afin de faciliter l'étape d'identification dans les villages. Les types de projets sont formulés en fonction des contraintes majeures retenues et selon les axes définis de manière consensuelle qui sont :

Axe stratégique 1 : Amélioration des conditions de production, de conservation et d'écoulement des produits agricoles, de cueillette et d'élevage.

### - **Agriculture**

- Appui en équipement/matériels agricoles
- Construction des magasins de stockage des produits agricoles et de cueillette
- Acquisition des produits phytosanitaires
- Formation techniques dans le domaine agricole ;
- Construction des ouvrages de conservation des eaux superficielles, défense et restauration des sols et agroforesterie
- Renforcement des capacités techniques et appui à l'acquisition des intrants et petit aménagement pour les cultures maraîchères ;
- Appui à la création des unités de transformation
- Développement de la lutte traditionnelle contre les ennemis de cultures.

### Élevage

- Formation des auxiliaires d'élevage et leur dotation en kit vétérinaire ;
- Construction des parcs de vaccination
- Création des groupements d'intérêt pastorale
- Développement des actions de plaidoyer et sensibilisation des éleveurs pour le contrôle et les risques des produits vétérinaires d'origine douteuse

### ✓ **Axe stratégique 2 : Amélioration des conditions d'accès à l'eau potables**

- Fonçage/ installation des forages d'eau potable dans les villages ;
- Aménagement des systèmes de rétention d'eau pour favoriser l'infiltration des eaux ;
- Entretien des points d'eau existants
- Réaliser des études techniques pour cibler les points d'eau

✓ **Axe stratégique 3: Amélioration des conditions socio-éducatives et socio-sanitaires**

- Création d'autres centres de santé dans les villages éloignés remplissant les critères ;
- Mobilisation des ressources additionnelles pour rendre plus accessibles les soins aux vulnérables
- Entreprendre des actions de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement ;
- Réalisation dans les villages des structures d'assainissement (latrines) ;
- Mobilisation des ressources pour la construction des écoles ;
- Entreprendre des actions de renforcement des capacités des enseignants en poste et solliciter d'autres qualifiés ;
- Sensibilisation pour la redynamisation des APE ;
- Création des AGR au sein des écoles ;
- Création d'autres centres d'alphabétisation, appuyer et redynamiser ceux qui existent.

✓ **Axe stratégique 4: Améliorations des conditions socio-économiques des populations et en particulier des femmes et des jeunes**

- Initier des activités génératrices de revenu dans tous les domaines : agriculture, élevage, commerce, unités de transformations en faveur des femmes, jeunes et groupes vulnérables...
- Constitution des greniers de sécurité alimentaire
- Promouvoir le renforcement des capacités techniques en lien avec chaque AGR initiée
- Améliorer la circulation des biens et des personnes
- Favoriser l'accès au crédit

✓ **Axe stratégique 5: Mettre en place un mécanisme de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles.**

- Entreprendre des actions de conservation des eaux superficielles et de défense et restauration des sols
- Entreprendre des actions de reboisement
- Entreprendre des actions de construction des ouvrages de rétention d'eau pour alimenter les nappes phréatiques
- Entreprendre des actions de sensibilisation sur la loi N° 14 régissant la gestion de l'environnement
- Création des espaces de concertation entre agriculteurs et éleveurs

#### IV- Projets de développement planifiés sur la durée du plan

##### **Domaine environnement et GRN**

Dans le domaine de l'environnement, 3 types de projets ont été exprimés et planifiés dans l'ensemble du canton. Les 3 types de projet visant l'environnement ont des objectifs variés avec des projets liés aux trois typologies :

- ✓ **Construction des micro- barrages et matériels de travail** : 6 projets sont planifiés dans le cadre de construction des micro-barrages accompagné des matériels de travail.
  - Ces projets ont pour objectif principal d'alimenter la nappe phréatique pour augmenter la quantité d'eau dans les puits et stabiliser l'érosion hydrique ;
- ✓ **Reboisement** : en lien avec le reboisement, dix huit (18) projets ont été planifiés dans différents villages du canton.
  - Les actions de reboisement visent à lutter contre la désertification par la mise en place des plants forestiers et fruitiers pour le reboisement
- ✓ **Aménagement de marre artificielle/ Creusage de bassin de rétention d'eau** : huit (8) projet sont planifiés dans le cadre de l'aménagement de marre artificielle et creusage de bassin de rétention d'eau.
  - Ces projets visent comme objectif à relever la nappe phréatique pour alimenter les puits.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa) 10	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Reboisement (200 plants)	Niergui	OVD	100000	10000	90000		100		100		Prsdt du CVD
2. Reboisement (200 plants)	Bourzan	OVD	100000	10000	90000		100	100			Prsdt du CVD
3. Reboisement (200 plants)	Azourba	OVD	100000	10000	90000		100		100		Prsdt du CVD
4. Reboisement (200 plants)	Karaye	OVD	100000	10000	90000		100		100		Prsdt du CVD
5. Reboisement (100 plants)	Soulbigne	OVD	50000	5000	45000		50	50			Prsdt du CVD
6. Reboisement (100 plants)	Zamandegol	OVD	50000	5000	45000			100			Prsdt du CVD
7. Reboisement (100 plants)	Lodi	OVD	50000	5000	45000		50		50		Prsdt du CVD
8. Reboisement (100 plants)	Faigo	OVD	50000	5000	45000		50	50			Prsdt du CVD
9. Reboisement (100 plants)	Tchokor 1	OVD	50000	5000	45000		50	50			Prsdt du CVD
10. Reboisement (200 plants)	Tchokor 2	OVD	100000	10000	90000		100		100		Prsdt du CVD
12. Reboisement (200 plants)	Hillele Biga	OVD	100000	10000	90000		100		100		Prsdt du CVD
13. Reboisement (200 plants)	Wawa	OVD	100000	10000	90000		100		100		Prsdt du CVD
14. Reboisement (200 plants)	Zoni	OVD	100000	10000	90000			100	100		Présdt du CVD
15. Reboisement (200 plants)	Fogome	OVD	100000	10000	90000		100		100		Présdt du CVD
16. Reboisement (200 plants)	Oubi Bago	OVD	200000	20000	180000		100		100		Prsdt du CVD

17. Reboisement (200 plants)	Katalok	OVD	200000	20000	180000			100	100		Prsdt du CVD
18. Reboisement (500 pants)	Lera	OVD	250000	25000	225000		250	250			Présdt du CVD
19. Plantation de 200 arbres fruitiers	Dari	OVD	100000	10000	90000		100		100		Président du CVD
20. Construction de 6 micro-barrages : acquisition des matériels de travail	Karaye, Kolé, Kolka 1, Bougou, Diber, Sawa	OVD	6 000 000	1 500 000	4 500 000		2	2	1	1	Président des CVD
21. Aménagement de huit marres artificielles	Faxi, Fogom, Lera, Malanga, Oubi Domsoye, Oubi Bourzan, Konda, Zoubli	OVD	120 000 000	30 000 000	90 000 000		2	2	2	2	Présidents des CVD et du CCD
<b>Sous total des coûts domaine environnement</b>			<b>128 000 000</b>	<b>12 800 000</b>	<b>115 200 000</b>						

## **Domaine Agriculture/Elevage/Pêche**

En lien avec le domaine agriculture/élevage et pêche, 8 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Construction des magasins stockage/réhabilitation:** sur la rubrique construction des projets de magasins de stockage des produits agricoles, 27 demandes ont été exprimés par les populations dont une demande de réhabilitation d'un magasin.
  - Les magasins de stockage ont pour objectif de sécuriser les produits agricoles et de cueillette et aider les producteurs à mieux les gérer.
- ✓ **Acquisition de matériels agricoles (charrues) :** En lien avec la rubrique des projets d'acquisition des matériels agricoles, 40 demandes ont été planifiés avec au total 250 matériels agricoles :
  - Les projets de matériels agricoles visent comme objectif à accroître la production et la productivité agricole par la capacité d'emblaver des surfaces plus importantes.
- ✓ **Formation des auxiliaires d'élevage : En lien avec la formation des auxiliaires d'élevage, 5 grappes des villages ont exprimé des demandes qui ont été planifiées avec au total 20 auxiliaires prévues pour la formation.**
  - La formation des auxiliaires d'élevage vise comme objectif à assurer une couverture vétérinaire de proximité pour la santé animale.
- ✓ **Acquisition des produits phytosanitaire :** Dans cette catégorie 4 demandes ont été exprimées et planifiées.
  - L'acquisition des produits phytosanitaires vise comme objectif d'assurer la protection des jeunes plants par la lutte contre les ennemis de culture
- ✓ **Aménagement d'un périmètre rizicole irrigué ; formation technique et acquisition des matériels et d'intrants :** un seul projet a été exprimé et planifié sur cette rubrique.
  - Ce projet vise comme objectif à diversifier les filières porteuses pour obtenir plus de revenus.
- ✓ **Acquisition des semences améliorées pluviales de sorgho :** 12 projet a été exprimés et planifié en lien avec cette rubrique.
  - Il vise comme objectif de développer des semences adaptées en vue d'augmenter la production agricole.
- ✓ **Construction de parcs de vaccination :** sur cette rubrique 4 projets regroupant plusieurs villages ont été planifiés
  - Ces projets visent comme objectif à améliorer la santé animale à travers une meilleure couverture vaccinale.
- ✓ **Formation en lutte intégrée contre les ennemis des cultures :** deux grappes de villages ont exprimé la nécessité de forme 30 personnes.
  - Ce projet vise à renforcer les capacités techniques des producteurs en vue de lutter contre les ennemis des cultures avec les moyens et produits locaux.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)25	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Acquisition des matériels agricoles : 250 charrues BP 4	Tchokor 1, Soulbigne, Fogom, Hidjer, T.Amchaloba, Lera, O.Bago, O.Bourzan, O.Amgantoura, O.Domsoyé, Fadjé, Guefer, Biroum, Marare, Amrié, Badre, Djoundjour, Bougou, Allogué, Malalé, Faralé, Diber, Retcho, Kafila, Djagati, Hilélé Sawa, Sawa, Wawa, Zoni, Aloubeit, Bola-Chari, Hilélé Biga, Zerli 1, Dongom, Kolé, Zerli2, Kolka, Djari	OVD et ADICB	11 250 000	2 812 500	8 438 000		62	63	62	62	Président du CCD et les Présidents des CVD
2. Acquisition des semences améliorées/précoces de sorgho : 50 sacs de 100 kg	Tchokor 2, Niergui, Rafout, Djob, Soulbigne, Azourba, Garamo, T.Amchaloba, Grappe de oubi, Fadjé, Kolé,	OVD	2 000 000	500 000	1 500 000		15	15	10	10	Président du CCD et des CVD
3. Acquisition des produits phytosanitaires pour le traitement des semences et des plants	Garamo, Djob, Amchaloba, Grappe de oubi	OVD	2 200 000	550 000	1 650 000		X	X	X		Prsdt des CVD
4. Création et construction de 4 parcs de vaccination	Tchokor 1, Lera, grappe de Oubi, Bougou	OVD et comités des grappes	40 000 000	10 000 000	30 000 000		X	X	X	X	Président du CCD et prsdt des CVD
5. Formation de 20 auxiliaires d'élevage et les doter des kits vétérinaire	Grappe de Niergui, grappe de Allogué, grappe de Zoni, grappe de Kolka, grappe de Oubi	OVD et comités des grappes	1 500 000	375 000	1 125 000			X			Présidents des CVD et Délégué de grappe
6. Aménagement d'un périmètre rizicole irrigué et formation technique	Lera	OVD	9 000 000	2 250 000	6 750 000		X				Président du CVD
7. Formation 30	Grappe de oubi, Grappe	ADICB	1 500 000	375 000	1 125 000			X			Délégués de

personnes en lutte intégrée contre les ennemis des cultures	de Koffilo											grappe
8. Construction de 26 magasins communautaires	Maragne, Domaye, Kadam, Digas, Garamo, Soulbigne, Lodi, Azourba, Malanga, Oubi Bago, Oubi Bourzan, Oubi Welek, Fadge, Gueffer, Marar, Malale, Retcho, Dibere, Farale, Sawa, Badago, Kafila, Djagati, Orate, Obir, Guelgna	OVD	312 000 000	78 000 000	234 000 000		6	10	10	10		Présidents des CVD
9. Réhabilitation du magasin	Alibeit	OVD	5 000 000	1250000	3750000		X					Présidents du CVD
<b>Sous total des coûts domaine agriculture/élevage/ pêche</b>			<b>384 450 000</b>	<b>96 112 500</b>	<b>288 337 500</b>							

## **Domaine Economie**

En lien avec le domaine économie, 11 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Aménagement de périmètre maraîcher et acquisition des matériels et intrants** : en lien avec cette rubrique des projets, 8 périmètres maraîchers porteurs ont été planifié pour être aménagés.
  - Objectif : créer et diversifier les sources de revenus à travers la production maraîchère.
- ✓ **Acquisition de moyens de transport (charrettes)** : 16 projets planifiés sur cette rubrique avec au total 48 charrettes.
  - Objectif : améliorer les conditions de transport et réduire le temps de corvée des producteurs.
- ✓ **Acquisition de moulins à mil** : 10 projets planifiés sur cette rubrique.
  - Allègement des taches aux femmes et création des AGR (3 projets)
- ✓ **Acquisition de presses à huile moderne** : 3 projets ont été exprimés et planifiés.
  - Objectif : allègement des taches aux femmes et création des AGR.
- ✓ **Création et construction de Caisse d'épargne et de crédit** : 6 projets sollicités et planifiés.
  - Objectif : mettre en place un mécanisme endogène des caisses autogérées pour drainer l'épargne locale et favoriser l'accès au crédit.
- ✓ **Aménagement de piste rurale** : 4 projets regroupant plusieurs villages sont sollicités et planifiés visant l'aménagement de six axes prioritaires.
  - Objectif : désenclaver les villages et faciliter la circulation des biens et des personnes.
- ✓ **Acquisition de machines à coudre** : 1 demande exprimée et planifiée.
  - Objectif : favoriser la création des AGR et la formation professionnelle
- ✓ **Développement de petit élevage/embouche de bovin et caprins** : 14 projets exprimés et planifiés
  - Objectif : favoriser la création des AGR.
- ✓ **Formation en technique d'agroforesterie et production, commercialisation de la gomme arabique** : 1 seule demande exprimée.
  - **Objectif** : Maitriser la production/exploitation, commercialisation de la gomme arabique pour plus de revenus
- ✓ **Pisciculture** : Une seule demande exprimée et planifiée
  - **Objectif** : Création des AGR
- ✓ **Aviculture** : une seule demande exprimée
  - **Objectif** : création des AGR
- ✓ **Acquisition des matériels pour l'exploitation de gravier** : Une seule demande exprimée
  - **Objectif** : création des AGR



Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa) 25	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Création et construction de six caisses d'épargne et de crédit	Zerli1, Biga, Dongom, Oubi Amgantora, Faxi, Katalok	Alnadja	72 000 000	18 000 000	54 000 000		2	2	2		Président du CCD, des gpt et CVD
2. Aménagement de piste rurale : acquisition des matériels de travail. Axe : kolka- Mongo 18km Oubi-Tounkoul 30 km Tounkoul-Mongo 40 km Katalok – Dorga 34 km Diber – Mongo 38 km Kafila-Kofilo-Domaye 48 km	Kolka, grappe de Oubi, Katalok, Grappe de Allogué	OVD	6 000 000	1 500 000	4 500 000			2	2	2	Président du CCD, et des CVD
3. Embouche 10 bœufs	Zerli2	GPT Alnadja	1 250 000	312500	937500			X			Président de gpt
4. Acquisition des moyens de transport : 48 charrettes	Kolka, Kolé, Dongom, Bola-Chari, Oubi-Welek, Oubi-Oubna, Oubi-Bago, Oubi-Bourzan, Oubi-Bandar, Faxi, Malanga, Marar, Amrié, Badre, Djoundjour, Djagati	OVD	12 000 000	3 000 000	9 000 000		12	12	12	12	Président du CCD, et des CVD
5. Acquisition des matériels pour l'exploitation de gravier : 15 brouettes, 15 pelles et 15 pioches	Grappe kolka	ADICB	750 000	180 000	750 000			X			Délégués grappe
6. Acquisition 1 décortiqueuse	Niergui	Union	80 000	20000	60000			X			Prsdt du CVD
7. Aménagement des périmètres maraîcher : Construction des puits maraichers, acquisition des intrants et matériels	Tounkoul Hidjer, Tounkoul Amchaloba, Tounkoul Faxi, Lera, Malanga, Orate, Kofilo, Fogom	OVD	72 000 000	18 000 000	54 000 000		2	2	2	2	Pdt des CVD
8. Elevage de 10 chèvres	Hillele Sawa	Istifak	150 000	37500	112500				X		Pdt du gpt
9. Acquisition 1 pousse-pousse	Zoubili	Gpt	80 000	20000	60000				X		Présidente du gpt
10. Acquisition d'une machine à coudre	Zoubili	Gpt	80 000	20000	60000				X		Présidente du gpt
11. Embouche 10 bœufs	Oubi Bago	Achadja	150 000	37500	112500				X		Prsdt de Gpt

12. Acquisition de 10 moulins a mil	Fogom, Amchaloba, Faxi, Malanga, LERA, Hidjer, Zoubli, Zoni, Sawa, Karaye	OVD	24 000 000	6 000 000	18 000 000			3	4	3	Président de CVD
13. Embouche bovine 15 bœufs	Faxi	Association des handicapés	1 875 000	468750	1406250			X			Président de l'Assoc.
14. Embouche bovine 15 bœufs	Lera	Ass handicapés	1 875 000	468750	1406250					X	Président de l'Assoc.
15. Acquisition des matériels de transformation des produits locaux : 3 presses à huile modernes	Amchaloba, Zamandegole, Lera	OVD	9 000 000	2 250 000	6 750 000		1	1	1		Président desCVD
16. Embouche bovine 10 bœufs	O Bago	Achadja	1 250 000	312500	937500		X				Prsdt de grpt
17. Embouche bovine 10 bœufs	O Bourzan	Alafia	1 250 000	312500	937500		X				Prsdt de grpt
18. Embouche bovine 10 bœufs	O Amgantoura	Alhaya	1 250 000	312500	937500		X	X			Prsdt de grpt
19. Embouche bovine 10 bœufs	O Dimsoye	alwida	1 250 000	312500	937500			X			Prsdt de grpt
20. Formation de 20 personnes en technique d'agroforesterie et production, commercialisation de la gomme arabique	Fogome, Lera, grappe de Zoni, Katalok	OVD	1 000 000	250 000	750 000			X			Président des CVD
21. Pisciculture	O Amgantoura	OVD	500 000	50000	450000			X			Prdt du CVD
22. Aviculture	O Welek	OVD	500 000	50000	450000				X		Prdt du CVD
<b>Sous total des coûts domaine économie</b>			<b>208 290 000</b>	<b>52 072 500</b>	<b>156 242 500</b>						

## **Domaine Affaires Sociales & Genre**

En lien avec le domaine affaires sociales et genre, 7 types de projets ont été planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Constitution des stocks céréaliers/ grenier communautaire** : en lien direct avec la sécurité alimentaire cette rubrique des demandes constitue l'une des préoccupations majeures de la population du canton. Au total 46 projets villageois sont exprimés et planifiés.
  - Objectif : assurer une disponibilité alimentaire dans les villages en période de soudure de manière durable et lutter contre les usuriers.
  
- ✓ **Construction d'un bureau, d'une salle réunion avec équipement mobilier de bureau pour l'ADICB**
  - **Objectif** : promouvoir et pérenniser la vie associative en vue de l'auto-prise en charge du développement local.
  
- ✓ **Acquisition de machines à coudre** : 1 demande exprimée et planifiée.
  - Objectif : favoriser la création des AGR pour les personnes vulnérable.
  
- ✓ **Acquisition de tricycles** : un projet cantonal exprimé et planifié.
  - Objectif : faciliter la circulation des handicapés pour être actifs.
  
- ✓ **Constructions de mosquée : 3 demandes exprimées**
  - Objectif : améliorer les conditions de pratique de la religion.
  
- ✓ **Formation sur la décentralisation et la bonne gouvernance et la loi N° 14 portant sur l'environnement: 1 demande cantonale**
  - Objectif : lutter contre l'injustice et éveiller la population sur les enjeux de la décentralisation et pour connaître ses droits et devoirs.
  
- ✓ **Plaidoyer pour l'Installation de 2 antennes téléphonique Tigo Airtel** : Deux grappes de villages ont exprimé la demande
  - **Objectif** : Faciliter la communication.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)5	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Constitution des stocks communautaires de sécurité Alimentaire grenier communautaire de 4200 Sacs de 100 kg	Kadam, Domsoyé, Garamo, Djob, Zamandigol, Soulbigne, Lodi, Azourba, Tchokor 1, Tchokor 2, Toyo, Djari, Kolle, Zerli 2, Biga, Zerli 1, Kolka 3, Kolka1, T Hidjer, T Amchaloba, Fogom, T Faxi, Lera, Oubi Dimsoy, Oubi Bago, Oubi Bourzan, Oubi Welek, Oubi Oubna, Oubi Bandaro, Oubi Amgantoura, Gueffer, Fadje, Marare, Badre, Retcho, Malale, Allogue, Aloubeit, Hillele sawa, Bola chari, Hillele Biga, sawa, Zoubouli, Wawa, Zoni	OVD	84 000 000	4 200 000	79 200 000		1 050	1 050	1 050	1 050	Président du CVD
2. Construction 1 bureau 1 salle réunion pour l'ADICB	Niergui	ADICB	12 000 000	600000	11400000		X				Président du CCD
3. Acquisition de 15 chaises 2 tables 1 armoire 1 ordinateur portable pour l'ADICB	Niergui	ADICB	665 000	33250	631750		X				Président du CCD
4. Installation de 2 antennes téléphonique Tigo Airtel	Grappe Tounkoul, Bougo	ADICB	Plaidoyer				X				Président du CCD
5. Acquisition de 10 tricycles	Cantonal	Ass Handicap	750 000	37 500	712 500		5		5		Président de l Ass
6. Acquisition d'une Machine à coudre	Badre	Ass Handicap	80 000	4000	76000			X			Président de l'Assoc.
7. Construction de 3 mosquées	Bougou, Bola-Chari, Sawa Ryade	OVD	18 000 000	900 000	17 100 000			X	X	X	Chef de village et Imam
8. Formation sur la décentralisation et la bonne gouvernance et la loi N° 14 portant sur l'environnement (15 pers)	Niergui	ADICB	1 000 000	50 000	950 000		X				Président du CCD
<b>Sous total des coûts domaines affaires sociales et genre</b>			<b>116 495 000</b>	<b>5 824 750</b>	<b>110 670 250</b>						

## **Domaine Jeunesse/Culture/Sport**

En lien avec le domaine jeunesse/culture/sport, 5 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Acquisition d'équipement de football et aménagement des terrains :**
  - **Objectif :** Promouvoir des activités de loisir pour les jeunes
- ✓ **Création de centre de formation pratique en menuiserie :** une demande exprimée et planifiée.
  - Objectif : favoriser la réinsertion des jeunes dans la vie active par la formation professionnelle.
- ✓ **Acquisition de Ciné club : 5** demandes exprimées.
  - **Objectif :** Créer des espaces de distraction pour les jeunes et leur générer des revenus.
- ✓ **Création et construction des bibliothèques :** une demande a été exprimée sur cette rubrique et planifiée.
  - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des jeunes.
- ✓ **Création et construction d'une maison de culture :** en lien avec cette rubrique un projet a été exprimé et planifié.
  - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des jeunes et conserver le patrimoine culturel.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Acquisition d'équipement de football et aménagement des terrains : maillots, Ballons, filets et potto	Niergui, O.BAndaro, O.Welek, O.Oubna, O.Amgantoura, O.Bago, O.Dimsoye, O.Bourzan, Katalok, Fadje, Grappe Allogue, Grappe Kofilo, Faralé, Retcho, Malalé	Jeunesse	11 250 000	562 500 000	10 687 500		X	X			
2. Acquisition de ciné club	Niergui, Lera, Sawa, Tounkoul, Katalok	jeunesse	5 625 000	281 250	5 343 750			X	X		Psdt des jeunes
3. Création et construction d'une maison de culture	Niergui	jeunesse	18 000 000	4500000	13500000				X		Psdt des jeunes
4. Création et construction de bibliothèque	Lera	Jeunesse	12 000 000	3000000	9000000			X			Psdt des jeunes
5. Création d'un centre de formation en menuiserie	Lera	Jeunesse	500 000	125000	375000		X				Psdt des jeunes
<b>Sous total des coûts domaine jeunesse/culture/sport</b>			<b>47 375 000</b>	<b>2 368 750</b>	<b>45 006 250</b>						

## **Domaine Education**

En lien avec le domaine éducation, 4 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Construction et équipement de centres d’alphabétisation** : Sur cette rubrique de projets, 2 demandes sont exprimées et planifiées.
  - Objectif : lutter contre l’analphabétisme.
- ✓ **Construction des infrastructures scolaires (pour le primaire et le secondaire), équipements mobiliers et dotation en fournitures scolaires** : 40 demandes exprimées et planifiées en lien avec cette rubrique..
  - Objectif : améliorer les conditions socio éducatives des élèves.
- ✓ **Création de jardin potager scolaire** : une seule demande exprimée et planifiée.
  - **Objectif** : Assurer une formation pratique aux élèves et générer des revenus pour l’école
- ✓ **Construction des latrines scolaires** : 7 demandes exprimées et planifiées
  - **Objectif** : Assurer la salubrité et l’assainissement au sein des établissements scolaire.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
<b>1. Construction des infrastructures scolaires : Salles des classes pour le primaire</b>	Dari, Konda, Badago, Kafila, Fogom , T. Faxi , Lera (école et mabrouka), Malanga, Oubi Welek, O Amgantoura, O Bago, O Dimsoye, O Bourzan, O Bandaro, Katalok, Bougou, Allogue, Farale, Dibere, Retcho, Zoubili, Alibeit , Hillele Sawa, Hillele Biga, Bola Chari, Sawa Ryad, Wawa, Niergui (Alboustane), Abiat, Kolka, Djari , Kolle, Faigo, Mouraye Bidio	OVD	595 000 000	148 500 000	446 500 000		7	10	8	8	Président de L’APE

<b>2.</b> Construction infrastructures scolaires : Salles des classes pour le secondaire	Kofilo, Kolka, Sawa, Katalok	OVD	72 000 000	18 00 000	54 000 000		1	2	1		Président de L'APE
<b>3.</b> Création de jardin potager scolaire	Amchaloba	OVD	500 000	125 000	375 000			X			Président de L'APE
<b>4.</b> Acquisition de tables banc et matériel didactiques	Lera	OVD	300 000	75 000	225 000			X			Président de L'APE
<b>5.</b> Clôture de l'école	Katalok	OVD	1 500 000	375 000	1 125 000					X	Président de L'APE
<b>6.</b> Dotation en fournitures scolaires	Katalok	OVD	300 000	75 000	225 000					X	Président de L'APE
<b>7.</b> Construction des latrines scolaires	O. Dimsoye, O Bago, O. Bourzan, O.Bandaro , O. Welek, O; Oubna, O.Amgantoura	OVD	10 000 000	2 500 000	7 500 000			X	X		Président de L'APE
<b>8.</b> Construction et équipement des centres d'alphabétisation	Niergui, Katalok	OVD	1 500 000	375 000	1 125 000		X	X			Président de CVA
<b>Sous total des coûts domaine éducation</b>			<b>681 100 000</b>	<b>170 275 000</b>	<b>510 825 000</b>						

## **Domaine Santé**

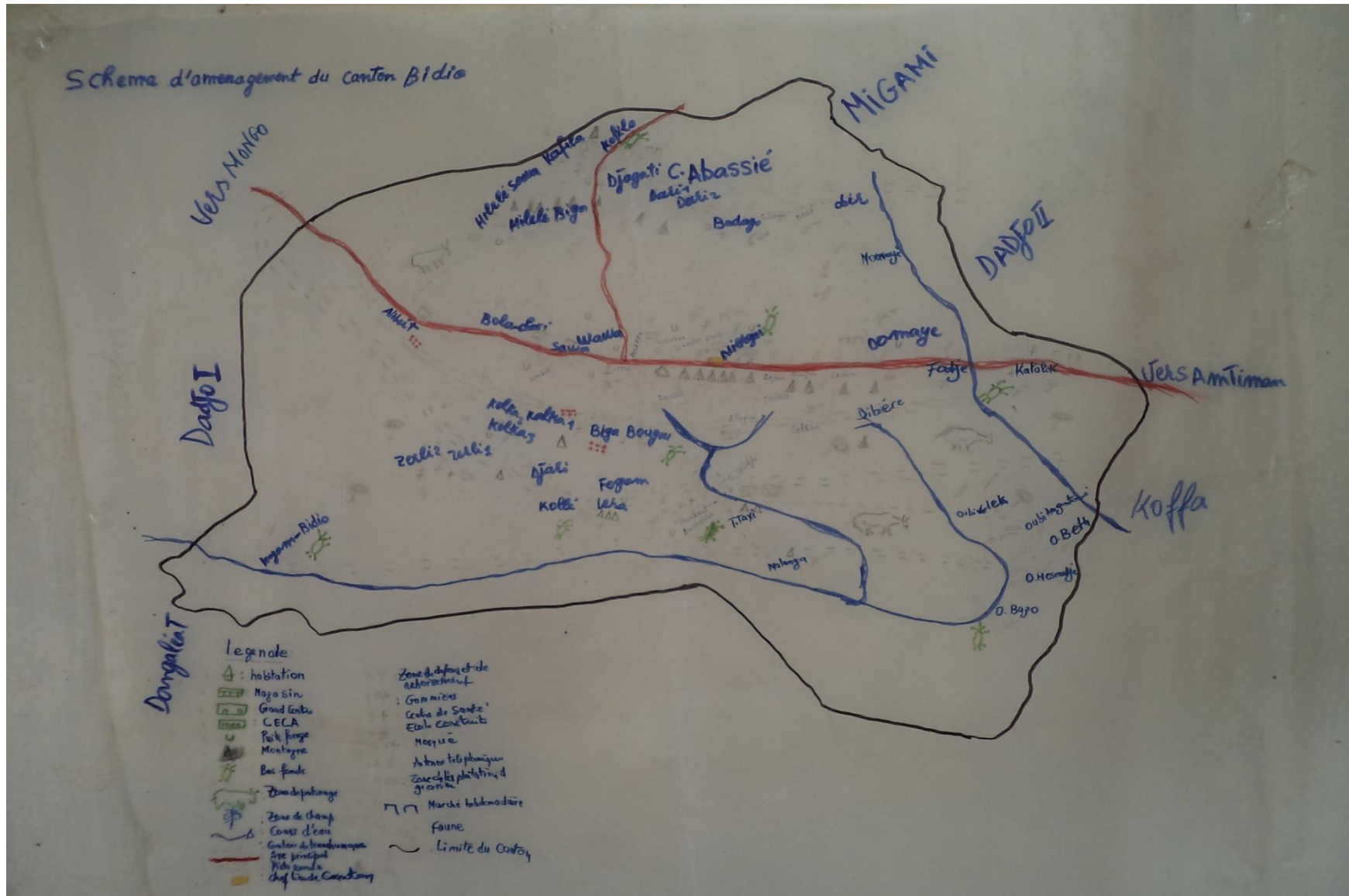
En lien avec le domaine santé, 5 types de projets ont été exprimés et planifiés. Ils se présentent comme suit :

- ✓ **Fonçage de forages** : Dans cette rubrique qui est l'une des préoccupations majeures des populations, 36 villages ont exprimé comme priorité l'accès à l'eau potable.
  - Objectif : améliorer l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies liées à la consommation de l'eau non potable.
- ✓ **Création et construction des centres de santé** : 4 projets regroupant plusieurs villages sont planifiés dans cette rubrique.
  - Objectif : améliorer l'accès aux soins des populations.
- ✓ **Construction de latrines communautaires/publiques** : 6 projets de construction des latrines publiques sont exprimés et planifiés
  - Objectif : améliorer l'assainissement dans les villages et les lieux publics.
- ✓ **Formation de matrone/accoucheuses**: En lien avec cette rubrique, 4 projets sont exprimés et planifiés.
  - Objectif : faciliter les accouchements et réduire le taux de mortalité à l'accouchement.
- ✓ **Acquisition d'un incinérateur**: Une demande est exprimée et planifiée par un village.
  - Objectif : Assurer la salubrité au sein du centre de santé.

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Formation de 16 femmes accoucheuses	Fogom Lera, grappe de Oubi, Niergui	OVD	800 000	200 000	600 000			X			Président du CCD et des CVD
2. Construction de 23 latrines publiques	Lera, Grappe de Zoni, Niergui, Zerli1, Zerli2, Kolka 1	OVD	11 500 000	2 875 000	8 625 000		5	6	6	6	Président des CVD
3. Construction de 4 centres de santé	O Amgantoura, Sawa, Kofilo, Dongom	Grappe Oubi	72 000 000	18 000 000	54 000 000			X			Président du CCD
4. Fonçage et installation de 40 forages d'eau potable	O.Welek, O.Obna, O.Bago O.Amgantoura, O.Bandaro, O.Dimsoye, O.Bourzan, Gueffere, Djoundjour, Amrie, Fadge, Marare, Maragne, Abiat, Domaye, Zerli 2, Kolka 2, Dongom, Kole, Djari, Zerli 1, Kolka 3, Biga, Bougou, Malale, Retcho, Farale, Dibere, Alibeit, Hillele Sawa, Zoni, Bola Chari, Sawa Ryad, Zoubili, Wawa, Mabrouka lera	OVD	400 000 000	100 000 000	300 000 000		10	10	10	10	Président du CCD et des CVD
5. Acquisition d'un incinérateur	zerli	OVD	250 000	62 500	187 500					X	Président du CVD
<b>Sous total des coûts domaine santé</b>			<b>484 550 000</b>	<b>121 137 500</b>	<b>363 412 500</b>						
<b>Coûts TOTAUX DU PDL</b>			<b>2 050 260 000</b>	<b>460 591 000</b>	<b>1 589 693 500</b>						



## Schéma d'aménagement du canton Bidio



## V- Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d'actions

### 5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions

Le financement du plan de développement nécessite une contribution de la communauté cantonale en moyenne pour chaque projet en raison de 25% du coût total sauf pour les domaines environnement en raison de 10%, affaires sociales et genre et culture, jeunesse et sport en raison de 5% ; cela tient compte de la vulnérabilité des promoteurs des projets et du type contenus dans les domaines cités ci-haut que la communauté a jugé nécessaire que la contribution des demandeurs soit de 5%. La communauté cantonale se mobilisera ainsi pour assurer la mise en œuvre de son PDL à travers des financements locaux propres et des ressources à mobiliser auprès des différents partenaires. Les porteurs des différents projets s'engagent à contribuer tant bien en espèce qu'en nature (gravier, sable, main d'œuvre non qualifiée, etc.) selon les différents types de projets. En outre dans le souci de pérennité et de responsabilisation, ACORD prendra des dispositions nécessaires pour renforcer les capacités des communautés partenaires afin qu'elles soient à mesure de rechercher elles mêmes les financements nécessaires à la réalisation de leurs projets et d'en assurer le suivi et la pérennité.

Le financement du PDL nécessite une contribution de la communauté cantonale. Lors des débats sur l'apport local en lien avec chaque projet, les pourcentages suivants ont été retenus : 25% du coût total pour les projets liés aux domaines : agriculture/élevage/pêche, économie, éducation et santé ; 10% pour le domaine environnement et GRN et enfin 5% pour les domaines : affaires Sociales et genre et Jeunesse/culture/sport.

#### Financement et exécution des actions programmées

##### ▪ Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

Le Budget du plan de développement du canton Bidio s'élève à **2 050 260 000 F CFA** dont **460 591 000 F CFA** d'apport local repartit comme suit : **25% d'apport local pour les projets liés aux domaines : Agriculture/élevage/pêche, économie, éducation et santé ; 10% d'apport local pour les projets liés au domaine environnement et 5% d'apport local pour les projets liés aux domaines : affaires sociales & genre et jeunesse/culture/sport. 1 589 693 500 F CFA à rechercher représentant environ 77,5% du budget global du PDL.**

##### • **Ressources pour le fonctionnement de L'ADICB/CCD**

Pour que l'ADICB remplisse sa mission et atteigne les objectifs fixés à travers le CCD qui est son organe exécutif, il a été décidé lors des Assemblées Générales Cantonales les tarifs suivants : 10 000 FCFA par village pour son adhésion à l'ADICB ; et 7500 FCFA de cotisation annuel par village. Il est aussi prévu la mobilisation des ressources à travers la vente des cartes d'adhésion. Toutes Ces contributions permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

## ▪ **Mode de gestion du PDL**

Le présent plan de développement local intégré est l'œuvre de l'ensemble de la population du canton Bidio à travers ses différents organes de représentation que sont les comités villageois de développement, les comités des grappes des villages, le comité cantonal de développement, les CRPDL, les commissions thématiques et les autorités cantonales. En effet, le processus ayant conduit à son élaboration a touché l'ensemble des populations à toutes les étapes : étude du milieu, diagnostic participatif cantonal, planification, adoption en AGC et validation auprès du CDA. Dans la phase de mise en œuvre de ce plan de développement local, la participation de tous les acteurs socio professionnelles promoteurs des différents projets sera également requise avec des rôles bien précis :

### ❖ **Rôles des différents acteurs concernés**

#### ✓ **Rôles des autorités cantonales**

- Appui moral et caution à la société civile locale pour une sensibilisation et la mobilisation des habitants pour une gestion transparente et une participation accrue au processus de développement local;
- Assurer le contrôle de la bonne conduite du plan de développement local;
- Assurer l'arbitrage des conflits qui peuvent naître entre les différentes parties engagées dans l'ADC.
- Assurer la sécurité des biens, des personnes et des institutions;
- Faciliter l'émergence des structures en charge du développement local;

#### ✓ **Rôle du Comité Cantonal de Développement**

- Coordonner de manière responsable la mise en œuvre des actions de développement issues du plan de développement local;
- Participer à la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la conduite des projets locaux;
- Rendre compte régulièrement à l'ADICB de la bonne gestion de ces projets ;
- Rechercher des financements externes pour la mise en œuvre du PDL ;
- Rechercher des partenariats pour la conduite des actions stratégiques.

#### ✓ **Rôle des comités des grappes des villages**

Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières locales nécessaires à la conduite des projets soumis par le grappe des villages.

#### ✓ **Rôle des comités villageois de développement**

Mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières locales nécessaires à la conduite des projets villageois.

## **5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement local du canton Bidio, un mécanisme de pilotage et de suivi du programme est mis en place : les différents organes de l'ADICB auront chacun un rôle à jouer. Toute la responsabilité directe incombe au Comité Cantonal de Développement élu à cet effet par l'Assemblée Générale cantonale à qui il rend compte. De manière spécifique, des comités de gestion spécialisés seront mis en place au fur et à mesure que des projets seront mis en œuvre.

Cependant, le CCD assurera un suivi mensuel et fera des réunions mensuelles pour faire une mise au point.

Par ailleurs, ACORD aidera le CCD à mettre en place des outils de suivi et renforcer leur capacité dans ce domaine.

## 5.2 Planning annuel de travail

### ✚ Domaine environnement et GRN

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa) 10	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Reboisement (200 plants)	Niergui	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Prsdt du CVD
2. Reboisement (200 plants)	Bourzan	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Prsdt du CVD
3. Reboisement (200 plants)	Azourba	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Prsdt du CVD
4. Reboisement (200 plants)	Karaye	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Prsdt du CVD
5. Reboisement (100 plants)	Soulbigne	OVD	25 000	2 500	25 000		50				Prsdt du CVD
6. Reboisement (100 plants)	Lodi	OVD	25 000	2 500	25 000		50				Prsdt du CVD
7. Reboisement (100 plants)	Faigo	OVD	25 000	2 500	25 000		50				Prsdt du CVD
8. Reboisement (100 plants)	Tchokor 1	OVD	25 000	2 500	25 000		50				Prsdt du CVD
9. Reboisement (200 plants)	Tchokor 2	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Prsdt du CVD
10. Reboisement (200 plants)	Hillele Biga	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Prsdt du CVD
11. Reboisement (200 plants)	Wawa	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Prsdt du CVD
12. Reboisement (200 plants)	Fogome	OVD	50 000	5 000	45 000		100				Présidt du CVD
13. Reboisement (200 plants)	Oubi Bago	OVD	100 000	10000	90000		100				Prsdt du CVD
14. Reboisement (500 pants)	Lera	OVD	125 000	12 500	112 500		250				Présdt du CVD
15. Plantation de 200 arbres fruitiers	Dari	OVD	50 000	5 000	45 000		100		100		Président du CVD
16. Construction de 6 micro-barrages : acquisition des matériels de travail	Karaye, Kolé, Kolka 1, Bougou, Diber, Sawa	OVD	1 500 000	150 000	1 350 000		2	2	1	1	Président des CVD
17. Aménagement de huit marres artificielles	Faxi, Fogom, Lera, Malanga, Oubi Domsoye, Oubi Bourzan, Konda, Zoubli	OVD	30 000 000	3 000 000	27 000 000		2	2	2	2	Présidents des CVD et du CCD
<b>Sous total des coûts domaine environnement</b>			<b>32 275 000</b>	<b>3 227 500</b>	<b>29 047 500</b>						

## ✚ Domaine Agriculture/Elevage/Pêche

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)25	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Acquisition des matériels agricoles : 62 charrues BP 4	Tchokor1,Soulbigne, Fogom, Hidjer, T.Amchaloba, Lera, O.Bago, O.Bourzan, O.Amgantoura, O.Domsoyé, Fadjé, Guefer, Biroum, Marare, Amrié, Badre, Djoundjour, Bougou, Allogué, Malalé, Faralé, Diber, Retcho, Kafila, Djagati, Hilélé Sawa, Sawa, Wawa, Zoni, Aloubeit, Bola-Chari, Hilélé Biga, Zerli 1, Dongom,Kolé, Zerli2, Kolka, Djari	OVD et ADICB	2 790 000	697 500	2 092 500		62				Président du CCD et les Présidents des CVD
2. Acquisition des semences améliorées/précoces de sorgho : 50 sacs de 100 kg	Tchokor 2, Niergui, Rafout,Djob, Soulbigne, Azourba, Garamo, T.Amchaloba, Grappe de oubi, Fadjé, Kolé,	OVD	600 000	150 000	450 000		15				Président du CCD et des CVD
3. Acquisition des produits phytosanitaire pour le traitement des semences et des plants	Garamo, Djob, Amchaloba, Grappe de oubi	OVD	735 000	183 750	551 250		X				Prsdt des CVD
4. Création et construction de 4 parcs de vaccination	grappe de Oubi	OVD et comités des grappes	10 000 000	2 500 000	7 500 000		X				Président du CCD et prsdt des CVD
5. Aménagement d'un périmètre rizicole irrigué et formation technique	Lera	OVD	9 000 000	2 250 000	6 750 000		X				Président du CVD
6. Construction de 6 magasins communautaires	Domaye , Oubi Bago, Oubi Welek, Malale, Badago, Kafila ,	OVD	72 000 000	18 000 000	54 000 000		6				Présidents des CVD
7. Réhabilitation du magasin	Alibeit	OVD	5 000 000	1250000	3750000		X				Présidents du CVD
<b>Sous total des coûts domaine agriculture/élevage/ pêche</b>			<b>100 125 000</b>	<b>25 031 250</b>	<b>75 093 750</b>						

## ✚ Domaine Economie

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa) 25	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Création et construction de deux caisses d'épargne et de crédit	Faxi, Katalok	Alnadjia	30 000 000	7 500 000	22 500 000		2				Président du CCD, des gpt et CVD
4. Acquisition des moyens de transport : 12 charrettes	Kolka, Kolé, Dongom., Oubi-Welek, Oubi-Oubna, Oubi-Bago, Oubi-Bourzan, Oubi-Bandaro, Faxi, Malanga, Badre, Djagati	OVD	3 000 000	750 000	2 250 000		12				Président du CCD, et des CVD
11. Aménagement des périmètres maraîchers : Construction des puits maraîchers, acquisition des intrants et matériels	Toukoul Faxi, Lera,	OVD	18 000 000	4 500 000	13 500 000		2				Pdt des CVD
19. Acquisition des matériels de transformation des produits locaux : 1 presse à huile modernes	Amchaloba, Zamandegole, Lera	OVD	3 000 000	750 000	2 250 000		1				Président desCVD
21. Embouche bovine 10 bœufs	O Bago	Achadja	1 250 000	312500	937500		X				Prsdt de grpt
22. Embouche bovine10 bœufs	O Bourzan	Alafia	1 250 000	312500	937500		X				Prsdt de grpt
23. Embouche bovine 10 bœufs	O Amgantoura	Alhaya	1 250 000	312500	937500		X				Prsdt de grpt
<b>Sous total des coûts domaine économie</b>			<b>57 750 000</b>	<b>14 437 500</b>	<b>43 312 500</b>						

## ✚ Domaine Affaires Sociales & Genre

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa) <sup>5</sup>	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
<b>1. Constitution des stocks communautaires de sécurité Alimentaire grenier communautaire de 1 050 Sacs de 100 kg</b>	Kadam, Domsoyé, Garamo, Djob, Zamandigol, Soulbigne, Lodi, Azourba, Tchokor 1, Tchokor 2, Toyo, Djari, Kolle, Zerli 2, Biga, Zerli 1, Kolka 3, Kolka1, T Hidjer, T Amchaloba, Fogom, T Faxi, Lera, Oubi Dimsoy, Oubi Bago, Oubi Bourzan, Oubi Welek, Oubi Oubna, Oubi Bandaro, Oubi Amgantoura, Gueffer, Fadge, Marare, Badre, Retcho, Malale, Allogue, Aloubeit, Hilele sawa, Bola chari, Hillele Biga, sawa, Zoubouli, Wawa, Zoni	OVD	21 000 000	1 050 000	19 950 000		1 050				Président du CVD
<b>2. Construction 1 bureau 1 salle réunion pour l'ADICB</b>	Niergui	ADICB	12 000 000	600000	11400000		X				Président du CCD
<b>3. Acquisition de 15 chaises 2 tables 1 armoire 1 ordinateur portable pour l'ADICB</b>	Niergui	ADICB	665 000	33250	631750		X				Président du CCD
<b>4. Installation de 2 antennes téléphonique Tigo Airtel</b>	Grappe Tounkoul, Bougo	ADICB	Plaidoyer				X				Président du CCD
<b>5. Acquisition de 5 tricycles</b>	Cantonal	Ass Handicap	375 000	18 750	356 250		5				Président de l Ass
<b>8. Formation sur la décentralisation et la bonne gouvernance et la loi N° 14 portant sur l'environnement (15 pers)</b>	Niergui	ADICB	1 000 000	50 000	950 000		X				Président du CCD
<b>Sous total des coûts domaines affaires sociales et genre</b>			<b>35 040 000</b>	<b>1 752 000</b>	<b>33 288 000</b>						



### ✚ Domaine Jeunesse/Culture/Sport

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Acquisition d'équipement de football et aménagement des terrains : maillots, Ballons, filets et potto	Niergui, O.BAndaro, O.Welek, O.Oubna, O.Amgantoura, O.Bago, O.Dimsoye, O.Bourzan, Katalok, Fadje, Grappe Allogue, Grappe Kofilo, Faralé, Retcho, Malalé	Jeunesse	5 625 000	281 250	5 343 750		X				
5. Création d'un centre de formation en menuiserie	Lera	Jeunesse	500 000	125000	375000		X				Psdt des jeunes
<b>Sous total des coûts domaine jeunesse/culture/sport</b>			<b>6 125 000</b>	<b>306 250</b>	<b>5 818 750</b>						

### ✚ Domaine Education

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/Durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
1. Construction des infrastructures scolaires : Salles des classes pour le primaire	Badago, Kafila, T. Faxi , Lera , O. Amgantoura, Katalok, Kolka,	OVD	126 000 000	31 500 000	94 500 000		7				Président de L'APE
2. Construction infrastructures scolaires : Salles des classes pour le secondaire	Kofilo,	OVD	18 000 000	4 500 000	13 500 000		1				Président de L'APE
3. Construction et équipement des centres d'alphabétisation	Niergui,	OVD	750 000	187 500	562 500		X				Président de CVA
<b>Sous total des coûts domaine éducation</b>			<b>144 750 000</b>	<b>36 187 500</b>	<b>108 562 500</b>						

## Domaine Santé

Titre du projet	Localisation et couverture géographique	Promoteur	Coût (Fcfa)	Disponibilité financière (Fcfa)	Financement attendu des partenaires (Fcfa)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable/durée				Personne responsable
							2014	2015	2016	2017	
2. Construction de 23 latrines publiques	Lera, Grappe de Zoni, Niergui, Zerli1, Zerli2, Kolka 1	OVD	2 500 000	625 000	1 875 000		5				Président des CVD
3. Construction d'un centres de santé	O Amgantoura, Sawa, Kofilo, Dongom	Grappe Oubi	18 000 000	4 500 000	13 500 000		X				Président du CCD
4. Fonçage et installation de 10 forages d'eau potable	O.Welek, O.Bago O.Amgantoura, Gueffere, Djoundjour, Amrie, Kole 2, Kolka 3, Retcho, Farale	OVD	100 000 000	25 000 000	75 000 000		10				Président du CCD et des CVD
<b>Sous total des coûts domaine santé</b>			<b>120 500 000</b>	<b>30 125 000</b>	<b>90 375 000</b>						
<b>Coûts TOTAUX de l'année 1</b>			<b>496 565 000</b>	<b>111 067 000</b>	<b>385 498 000</b>						

## Conclusion

Les leçons tirées de ce processus en est la dynamique d'élaboration du PDL enclenchée a reçu à mobiliser les populations du canton jusqu'au bout avec une grande responsabilité jouée tout au long du processus. Sur la base des acquis en matière de structuration villageoise et les approches participatives développées, les acteurs locaux ont été mis au devant de la scène et se sont engagés à travers ce PDL dans une dynamique de développement local susceptible d'apporter un nouvel éclairage et un élan pour l'amorce de la mise en place d'un dispositif cohérent de développement intégré du canton de manière raisonnée et durable à travers la valorisation des ressources locales.

C'est pourquoi, en procédant par étapes sur la base du guide harmonisé d'élaboration de PDL, et de manière empirique, il importe de construire localement une dynamique organisée autour des principes directeurs forts qui s'appuient sur l'analyse, les enseignements tirés précédemment et que de facto, le plan de développement local est **un projet collectif** qui fait appel à une multitude d'acteurs.

Ainsi, il n'y aurait pas de développement local sans une volonté populaire et une démarche collective qui puisse concrétiser ce processus. Cette volonté affirmée, consciente correspond à la capacité de l'ensemble des habitants quels que soient leur position sociale et leur degré de responsabilité à élaborer et mettre en œuvre un projet collectif en rapport direct avec leurs aspirations et leurs besoins prioritaires contribuant ainsi au développement du canton.

Une telle initiative, souvent implicite et par nature endogène, doit être évolutive, adaptative et pérenne, ce qui suppose " vulgariser la maîtrise et évaluer régulièrement l'adéquation entre les résultats obtenus et les orientations dégagées précédemment.

Enfin, l'élaboration d'un tel plan de développement local prenant en compte tous les domaines importants de développement du canton, requiert l'implication de tous les acteurs concernés.

## Annexes

### ❖ Personnes ressources contactées.

<b>N°</b>	<b>Noms et prénoms</b>	<b>Villages/ grappes des villages</b>	<b>Structures</b>	<b>Fonctions</b>	<b>Contacts</b>
01	Rakip Taisso	Niergui	Canton	Chef	
02	Abdoulaye Djemane	Niergui	Canton	Notable	62999357
03	Djimé Ebeligne	Bougou	OVD	Chef de village	
04	Adoum Djido	Katalok	OVD	Kalifa	99378626
05	Adoum Helou	Koffilo	OVD	Chef de village	
06	Ahmat Younous	Orat	Comité Islamique	Imam	90427862
07	NAfi Youssouf	Kolka	OVD	Chef de village	
08	Saad Annakour	Djari	OVD	Membre	
09	Abdeldjelil Sabour	Zerli	Assoc. Handicapés	Président	
10	Idriss About	Biga	AIVD	Président	
11	Rakié Abderaman	Faigo	OVD	Représentante des Femmes	
12	Hassan Djimé	Tchakor	OVD	Représentant des handicapés	
13	Ousmane Abdoulaye	Niergui	OVD	Auxiliaire d'élevage	63162965
14	Ibrahim Haroun	Niergui	OVD	Imam	63162564
15	Zakaria Souar	Tchakor II	OVD	Chef de Village	60042737
16	Abdallah Torallah	Niergui	OVD	COSAN	66587263
17	Issakha Souleymane	Niergui	APE	Président	62637074
18	Adoum Doungous	Oubi	OVD	Chef de Village	
19	Madania Adoum	Tounkoul	OVD	Représentante des Femmes	
20	Tahir Mahamat	Zoni	OVD	Imam	60042610
21	Amina Ramadan	Zoni	OVD	Représentante des Femmes	60044982
22	Haroun Tchoroma	Sawa	OVD	Président	60042522

❖ **Membres du Comité de Développement Cantonal.**

- Président : Abdelkérîm Djarma
- Vice-président : Ali Djamil Baba
- Secrétaire général : Abdou Kalam Tam
- Secrétaire général adjoint : Adama Issa (F)
- Trésorière général : Madania Adoum Sabina (F)
- Trésorier général adjoint : Faki Tahir Mahamat
- Chargé des matériels : Ahmat Ali
- Chargé de matériels adjoint : Goni Goudja
  
- Conseillers :
  - Mr Zakaria Doungous
  - Mr Abdoulaye Allazam
  - Mr Ali Ibrahim Ali
  - Me Rakié Ahmat (F)
  
- Commissaires aux comptes :
  - Azène Annour
  - Haroune Tchoroma
  - Idriss Assadick

❖ **Noms des animateurs locaux.**

<b>Noms et prénoms</b>	<b>Grappes des villages</b>
Ousman Tounkoulaye	Katalok
Abdoulaye Sabour	Kolka
Achta Doungous	Niergui
Tom Yaya	Tounkoul

❖ **Liste des Membres des commissions thématiques (CT) participants aux ateliers canton.**

<b>Commissions thématiques</b>	<b>Noms et prénoms</b>	<b>Grappes des villages</b>
Education	Hassane Abdoulaye	Zoni
	Ahamat Youssouf	Koffilo
	Awa Mahamat (F)	Kolka
	Adoum Abdel-Nabi	Oubi
	Mahamat Abderahim	Tounkoul
	Kadidjé Youssouf (F)	Allogué
	Mahamat Abba Ali	Katalok
	Abdelkerim Douroup	Niergui
Sécurité Alimentaire	Adoum Warachit	Zoni
	Halimé Al-Bachar (F)	Niergui
	Moussa Doungous	Koffilo
	Fatimé Idriss (F)	Kolka
	Adoum Doungous	Oubi
	Adam Moussa	Tounkoul
	Brahim Gantour	Allogué

	Brahim Tahir	Katalok
Santé	Djimeyé Nar (F)	Zoni
	Maimouna Djimé (F)	Niergui
	Haché Hamit (F)	Koffilo
	Adoum Hassane	Kolka
	Fatimé Charfa (F)	Oubi
	Hourra Djimé (F)	Toukoul
	Mariam Ouchar (F)	Allogué
	Issaka Al-Farouk	Katalok
Environnement	Hassan Doungous	Zoni
	Souleyman Adoum	Niergui
	Ahmat Djimé	Koffilo
	Ahmat Bremé	Kolka
	Moussa Denderé	Oubi
	Mahamat Karrouba	Toukoul
	Mahamat Haroun	Allogué
	Baloyé Djido (F)	Katalok
Culture, Jeunesse, Sport	Ambagar Nar (F)	Zoni
	Zenaba Hamit (F)	Niergui
	Kaltouma Ourdé (F)	Koffilo
	Awada Sabour	Kolka
	Kabaro Moussa	Oubi
	Achta Bougaye (F)	Katalok
	Ahmat Malanga	Toukoul
	Souleyman Djimé	Allogué
Affaires sociales et Genre	Am-Ouzoul Zagalo (F)	Zoni
	Hassan Djimé	Niergui
	Saleh Adoudou	Koffilo
	Noura Adoum (F)	Kolka
	Amné Seid (F)	Oubi
	Fatimé Alkhali (F)	Toukoul
	Mahamat Ibedallah	Allogué
	Mahamat Moussa	Katalok

❖ **Liste des membres du Comité de Rédaction du PDL (CRPDL)**

<b><i>Noms et prénoms</i></b>	<b><i>Localité</i></b>
Mahamat Sanoussi	Mongo
Koubra Outhman	Mongo
Abderaman Baidari	Niergui
Haroun Hachim	Niergui